

Flash ACCUEIL

ONE
OFFICE DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

Le soutien
au langage dans
les milieux
d'accueil
p. 6

N°55 | 2025

Repérer des troubles
du développement
en milieu d'accueil ?

p. 18

9 questions-réponses
sur les volontaires

p. 30

ONE.be

La revue des professionnels des milieux d'accueil

SOMMAIRE

2 PRATIQUES ET MÉTIERS

La formation continue :
un processus riche et audacieux



12 AVEC LES FAMILLES

De la maison à la collectivité : les clés
d'un sommeil apaisé

23 SANTÉ

Les maladies d'hiver en milieu
d'accueil : de la prévention
avant tout



CONTACT | flashaccueil@one.be ; 02 542 13 48 **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO** | BAZIER Geneviève ; BONYOME Lewis ; BRUGGEMANS Marine ; CAMUS Pascale ; CARLY Geoffroy et l'équipe des CEMÉA ; COUTEAU Diane-Sophie ; GILSOUL Laurence ; Dr KADZ Emmanuelle ; KOYLU Meryem ; LESTERQUY Mélanie ; LECLERCQ Alixe ; MARCHAL Laurence ; MARCHAND Brigitte ; NAUWELAERTS Julie ; PAPILLON Héloïse ; QUINET Pierre-Yves ; ROTUNNO Cleo ; THOMAS Nathalie ; VAN BELLE Dominique ; VAN CROMBRUGGE Yaëlle

REMERCIEMENTS À | Cécile ; Sophie ; Yasmine ; Mathilde ; Daphné ; Marine ; Monica ; ALBERT Aurélie et FIEVET Caroline, co-accueillantes d'enfants indépendantes à Fays-Les-Veneurs ; CHAUMIÉ Agnès, musicienne et chanteuse ; CHAVALLE Ophélie et Virginie, co-accueillantes d'enfants indépendantes à Lamain ; Mme Kaison, Accueillante d'enfant indépendante à Liège ; Mme STAS, Directrice de la crèche « La Fée Clochette » à Fauvillers ; Mme WARAB, accueillante indépendante à Fayt-lez-Manage ; Crèche « Les Petites Gillettes » à Hensies ; Directrice des crèches « Les P'tits Pouyons » à Ham-sur Sambre et « La Petite maison des Elfes » à Mornimont

REMERCIEMENTS AUX COMITÉS DE RÉDACTION ET DE RELECTURE | **MISE EN PAGE** | Dufrasne Maïté **TIRAGE** | 4.200 exemplaires E.R. | ONE Chaussée de Charleroi 95 ; 1060 Bruxelles ; +32 (0)2 542 12 11 ; info@one.be ; D/2025/74.80/30 ; N° mafact DOCBR0138 | Les photos et images utilisées sont illustratives.

L'EXPRESSION, UN DROIT FONDAMENTAL DE L'ENFANT

Le langage, outil de communication essentiel, permet de parler de soi, d'être à l'écoute de l'autre, d'exprimer ses désirs et ses émotions... d'être en relation avec l'autre. Il est créateur de lien et vecteur de socialisation.

Dès la naissance, le langage est un apprentissage de chaque instant. Le regard, l'expression du visage en sont les prémisses et, même si l'interaction est au début non-verbale, elle incite l'enfant à réagir et communiquer. Entre 1 an et 2 ans et demi, le cerveau de l'enfant évolue plus qu'à tout autre moment, l'amenant petit à petit à un développement harmonieux aux niveaux physique, moteur, social, affectif, cognitif et langagier. L'enfant acquiert les bases pour interagir avec son environnement, notamment par son développement langagier, verbal ou non. Il découvre énormément de mots, de sons, d'intonations.

Le vocabulaire de l'enfant entre 18 et 24 mois comprend normalement entre 10 à 50 mots mais tous les enfants n'ont malheureusement pas la même chance de développement langagier.

Les constats de la Banque de Données Médico-Sociales (BDMS) de l'ONE montrent qu'à 18 mois, seulement 50% des enfants qui fréquentent les consultations pour enfants savent utiliser 6 mots ou plus, tandis qu'à 30 mois 20% des enfants ne savent pas élaborer une phrase de 3 mots (sujet, verbe, complément), 20% ne savent pas dire leur prénom et 45% n'utilisent pas le "je". Or, en raison de la plus grande plasticité du cerveau à ces âges, les premières années de vie sont cruciales pour le développement du langage.

Agir dès le plus jeune âge, en favorisant au maximum un « bain de langages » est donc essentiel et s'inscrit en droite ligne dans la mission de prévention prônée par l'ONE. Dans ce numéro du Flash Accueil, en tant que professionnels (m/f/x) de la petite enfance, (re)découvrez comment soutenir le langage de l'enfant au sein de votre milieu d'accueil.

Geneviève BAZIER,

Responsable de la Direction Recherche et Développement ONE

ET AUSSI

P. 6 POUR LES ENFANTS

Le soutien au langage dans les milieux d'accueil

"Appelons un chat un chat !"

P. 18 ACCESSIBILITÉ

Repérer des troubles du développement en milieu d'accueil ?

P. 20 ÉVEIL CULTUREL

Raconte-moi un livre ...

Oser chanter avec les tout-petits

P. 26 ENVIRONNEMENT

Milieux d'accueil zéro pesticide

P. 28 JURIDIQUE

Déduction des frais professionnels : du nouveau pour les indépendants

9 questions-réponses sur les volontaires

P. 33 INFOS DU SECTEUR

« Mon équipe », un outil aux 1000 usages

Faciliter la gestion administrative avec le logiciel Emma

P. 36 RECETTES

Un jour de menu sans viande, volaille, poisson ou œuf



OFFICE DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX



LA FORMATION CONTINUE : UN PROCESSUS RICHE ET AUDACIEUX

PRATIQUES
ET MÉTIERS



La formation continue pour les professionnels (m/f/x) de la petite enfance constitue une opportunité dont peuvent se saisir les professionnels et leurs responsables pour renforcer leurs pratiques et soutenir la réflexivité au sein des milieux d'accueil.

La formation continue est aussi une obligation réglementaire à raison d'un minimum de deux jours par an en moyenne sur la durée du plan de formation¹.

La rédaction du Flash Accueil a sollicité les CEMÉA² (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), opérateur de formation agréé pour la formation des professionnels 0-12 ans pour détailler des enjeux de la formation continue.

Se former, un processus

La formation continue peut s'envisager de bien des manières différentes selon la posture des formateurs (m/f/x) et les méthodes proposées. Ainsi, il y a une différence fondamentale d'approche entre l'idée de suivre une formation et celle d'être en formation.

Être en formation dépasse la mise à jour des compétences, l'adaptabilité aux réalités mouvantes et la réponse à l'obligation de formation. Nous proposons de mettre en lumière quelques composantes de ce qui constitue à nos yeux un processus essentiel, complexe et engageant.

Se rencontrer soi et partir à la rencontre de l'autre

Le temps de la formation, c'est d'abord un espace de vie qui, par l'expression de chacun et la rencontre de l'autre, des autres, dans un cadre sécurisant, permet de (re)penser

ses pratiques et sa posture professionnelle. Ainsi, la parole est au cœur du processus de formation en éducation active. Pas prioritairement la parole « experte » des formateurs mais bien la parole de toutes les personnes qui font partie du groupe de formation. Le groupe en formation échange au départ des réalités vécues, construit collectivement une pensée qui peut être éclairée par des éléments plus théoriques... Le partage structuré de la parole et de l'expérience entre pairs, appuyé par des moments de synthèse et formalisation, fait formation.

Afin de permettre un climat d'échanges serein et constructif, une attention particulière sera réservée à chaque individu au sein du collectif. Chaque personne doit se sentir accueillie, entendue, écoutée. Les activités qui permettent aux personnes d'apprendre à se connaître ou à se rencontrer autrement (tels que les jeux par exemple) sont une composante essentielle à l'élaboration du climat d'échanges constructifs. Il s'agit en réalité de mettre en

¹ Arrêté du 11/02/2021 du Gouvernement de la Communauté française fixant le programme de formation continue des professionnels et volontaires en fonction dans les secteurs de l'accueil de la petite enfance (...)

² Pour aller plus loin : CEMÉA (2018), CEMÉAction « Ce qui se construit avant 3 ans », disponible en ligne : https://www.cemea.be/IMG/pdf/CEMEAction_avril_2018_WEB.pdf et CEMÉA (2021), CEMÉAction « Prendre soin », disponible en ligne : https://www.cemea.be/IMG/pdf/cemeaction_septembre_2021_prendre_soin_web.pdf

place les conditions propices à la construction d'une culture commune : créer des souvenirs partagés, propres au groupe, qui vont nourrir les échanges, favoriser les liens entre le « micro » de ce qui se vit dans la formation et le « macro » de ce qu'aborde la thématique de formation.

Vivre des activités mobilisantes

Pour soutenir une transformation durable des individus et des pratiques, il est nécessaire de permettre aux participants de vivre des activités qui les mobilisent personnellement. Dans leur tête certes mais aussi sur le plan des émotions. Aux CEMÉA, par exemple, les pratiques pédagogiques d'éducation active s'appuient avant tout sur le vécu personnel des activités, sur les sensations, les émotions et les pensées que l'activité a générées avant de passer dans un second temps, avec du recul, à l'élaboration collective de liens avec les pratiques de terrain. Par exemple, avoir ressenti dans son corps ce que cela procure d'être « manipulé- e » par quelqu'un qu'on ne connaît que depuis quelques jours, par des gestes qui nous apparaissent comme dénués de sens, permettra un ancrage bien plus fécond à toutes les explications théoriques qui pourraient expliciter l'importance d'une personne de référence et de rituels pour assurer le sentiment de sécurité affective chez les jeunes enfants.

Cette manière de « vivre du contenu » permet une compréhension intime et complète des concepts et pratiques abordés et ainsi, la possibilité d'y mettre du sens.

S'entraîner à penser

La compréhension du sens derrière les pratiques est fondamentale. Bien souvent, les participants arrivent en attente de solutions standardisées qui pourraient répondre à leurs problématiques. Les enfants pleurent au moment des repas, la tension monte dans la section et l'équipe se sent démunie... Il n'existe pas de protocole qui s'appliquerait invariablement, en tous lieux ou en tout temps qui résoudrait les situations en question. En revanche, il y a des pratiques et des manières d'appréhender les situations qui elles, s'appuient sur des principes éducatifs réfléchis qui peuvent guider l'action, en toutes circonstances, sortes d'invariants pédagogiques³ qui garantissent la cohérence des actions au sein d'un projet pédagogique.

L'objectif d'une formation n'est pas de ressortir avec le « kit des bonnes pratiques » mais bien de permettre aux participants d'être en capacité de penser leurs pratiques et de s'adapter aux réalités nécessairement mouvantes de leur milieu d'accueil. C'est pourquoi l'accent est mis sur une manière de penser qui permettra aux personnes de continuer d'analyser et de choisir des pratiques qui font sens pour les enfants, au-delà de ce qui aura été abordé en formation.

Ces « invariants », principes pédagogiques structurant l'action et la réflexion, se traduisent par des questions qui permettent de filtrer les pratiques : telle pratique défend-elle les intérêts, le confort des enfants ou des adultes ? Comment conjuguer accueil individualisé et organisation collective ? Quelles sont les représentations qui sous-tendent nos pratiques ? Ces représentations sont-elles pertinentes pour penser nos actions ? Sur quoi s'appuient-elles ? Telle pratique vise-t-elle à protéger l'enfant ou à me rassurer ? De quoi ai-je peur ? Est-ce que j'ai assez confiance en l'enfant pour qu'il se sente lui-même en confiance ?

En effet, les pratiques de l'adulte, qu'elles s'adressent à l'enfant directement (la manière de faire un soin par exemple), à l'aménagement (la sélection et la disposition de jeux et jouets) ou à l'organisation (la mise en place du tour de rôle), induisent un certain rapport entre l'adulte et l'enfant, traduisent une vision de l'enfant et de ses compétences, répondent aux besoins des enfants ou des adultes. Ce type de formation vise ainsi d'une part, à conscientiser que tout choix pédagogique est orienté et d'autre part, à entraîner la capacité à analyser ce qui sous-tend ces orientations, de façon à pouvoir garantir la cohérence d'un projet pédagogique, ainsi que la continuité des pratiques.

Articuler la formation aux pratiques de terrain

Pour que la formation soit mobilisante, elle ne peut être déconnectée du terrain et des expériences des personnes en formation. Au contraire, c'est en prenant appui sur leurs pratiques, sur leurs réflexions, sur leurs réalités effectives que celles-ci pourront se mettre en mouvement et avancer à partir de la place qui est la leur à ce moment-là. Ainsi, les formations mobilisent le quotidien des professionnels pour leur permettre de raccrocher le contenu de la formation à leurs connaissances, à leurs pratiques actuelles mais aussi, pour les mettre à distance et les analyser avec un pas de recul.

La formation continue offre donc une possibilité de sortir du quotidien, des dynamiques relationnelles de son milieu d'accueil et de prendre un temps de décalage par rapport à ses pratiques, pour les observer, les questionner, les analyser, les confronter à celles des autres, dans la bienveillance et la construction collective. Dans ce sens, des modules de formations étalés dans le temps pour un même groupe qui chemine permettent l'assimilation, la décantation, l'expérimentation, l'observation...

³ À la manière de Célestin Freinet qui avait développé 30 invariants pédagogiques pour appuyer des pratiques de classe coopératives. <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/les-invariants-pedagogiques>

Les questionnements ou les tentatives peuvent trouver un écho au sein du groupe de formation et amener les participants à se soutenir les uns et les autres dans cette appropriation du contenu.

Le retour en équipe

Il n'est pas toujours simple pour les participants de retourner dans leur milieu d'accueil. Ce retour est plus ou moins accompagné : certains seront invités à partager le contenu de formation en réunion d'équipe (ou avec l'Agent conseil ou l'Assistante sociale du SAE), à d'autres on ne demandera même pas comment cela s'est passé. Au vu de l'importance de l'activité et de l'expérience en formation, de l'évolution du contenu propre au groupe et à ses besoins, il n'est pas toujours facile d'en faire un retour et certaines réflexions reviennent simplifiées ou sous forme d'injonctions. Naturellement, pour les collègues qui n'ont pas participé au processus de formation, cela peut être mal vécu. C'est pourquoi accorder une importance particulière au sens derrière les pratiques, est primordial de façon à éviter toute reproduction de pratiques figées et figeantes.

Pour les professionnels, partir en formation peut être remuant et cela peut prendre du temps de trouver un nouvel équilibre qui articule les réflexions, les envies de changements et les habitudes du milieu d'accueil et des collègues. Il importe donc, en tant que responsable, de soutenir la démarche de formation et son suivi une fois le retour sur le terrain afin d'accompagner les professionnels dans leurs réflexions.

Par exemple, en proposant aux personnes qui reviennent de formation des temps dédiés au partage de leur vécu, que ce soit en équipe globale, en section, à l'occasion de journées pédagogiques.

Le retour vers les parents

Permettre aux professionnels de se former, individuellement ou collectivement, impacte les parents qui doivent laisser leur enfant à un autre professionnel dans un cas, voire trouver une autre solution que la crèche ou l'accueillante (m/f/x) dans l'autre cas. Certains parents peuvent se montrer intéressés par ce qui a mobilisé le(s) professionnel(s). Pour entretenir un partenariat avec les parents, il importe de les accompagner, s'ils le souhaitent, en expliquant le fonctionnement du milieu d'accueil autour d'un projet pédagogique qui est notamment mis au travail à l'occasion des formations. La formation est une démarche professionnelle qui ne doit pas s'imposer dans le cadre familial. En effet, il y aura toujours des pratiques familiales différentes de celles de la crèche et les enfants sont capables de faire la différence entre les deux milieux et comprendre que les règles et pratiques peuvent varier. Ce qui compte c'est la continuité pédagogique au sein d'un même espace-temps. Ce qui impose de ne pas disqualifier les parents, même si leurs pratiques sont différentes. Une manière de pouvoir partager avec les parents autour de la formation sans adopter une posture de transmission, c'est de raconter des observations liées à leur enfant qu'a permis la formation de par le changement de regard qu'elle a induit.

Des méthodes

La vision de la formation continue défendue par les CEMÉA reflète une vision de société où chaque individu est à même de se transformer s'il en a le désir et les possibilités⁴. En tant que formateurs, nous nous appuyons sur une posture, des méthodes et des pratiques pour mettre en place un cadre qui permet la prise de parole de toutes et tous, la confrontation constructive, l'enrichissement mutuel. Nous accompagnons les personnes de là où elles se trouvent, à s'observer et se questionner sur le sens profond de leurs pratiques professionnelles, de façon à ce qu'elles soient en mesure de continuer leur réflexion une fois le temps de la formation terminé.

Maëlle KAHAN,

*Responsable de l'équipe Petite enfance des CEMÉA
Et l'équipe des CEMÉA*

⁴ L'action des CEMÉA est guidée par des principes rédigés par leur fondatrice Gisèle De Failly en 1957, disponibles en ligne : <https://ce-mea.asso.fr/qui-sommes-nous/textes-de-references/les-principes-qui-guident-l-action-des-cemea>

RETOURS D'EXPÉRIENCE DE DEUX CO-ACCUEILLANTES

TÉMOIGNAGE

PRATIQUES
ET MÉTIERS



« La formation avait pour objectif d'apprendre à communiquer autrement avec les enfants et mieux comprendre leurs besoins afin de pouvoir y répondre avec la meilleure approche possible. Nous nous sommes inscrites car nous avions quelques enfants mordus, ce qui devenait problématique à gérer pour nous, les enfants mordus et les parents concernés. Nous voulions donc avoir des conseils, des pistes pour comprendre et mieux gérer la situation au moment où cela se reproduirait. Nous voulions également être aidées à mieux comprendre le comportement et les réactions des enfants entre eux.

Nous avons pu mettre en pratique ce que nous avons appris lors de ses 3 journées "L'autrement dit". Cette formation nous a vraiment bien aidées sur les techniques d'approche à avoir avec chaque enfant en fonction des différentes situations.

Les enfants sont tous différents et s'expriment chacun à leur façon : sourires, éclats de rire, crises, pleurs, colères, morsures, etc.

Nous avons distribué à chaque parent et mis à disposition au sein de notre milieu d'accueil les brochures explicatives de cette formation, ainsi qu'un retour oral pour les parents qui était vraiment en demande pour certaines situations rencontrées chez eux avec leurs enfants.

Nous avons mis en place les choses apprises : éviter le « ne pas », se mettre toujours à la hauteur des enfants, proposer une alternative en cas de morsure car plusieurs facteurs interviennent lors des morsures (mordre un jouet de dentition).

Cette formation a été très enrichissante et nous souhaiterions pouvoir participer au module 2 l'année prochaine, car je pense qu'elle aide beaucoup les accueillantes ainsi que les parents en demande de solution concrète avec les jeunes enfants. »

Caroline FIEVET et Aurélie ALBERT,
Accueillantes indépendantes à Fays-Les-Veneurs,
province de Luxembourg

LE SOUTIEN AU LANGAGE DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL

POUR LES
ENFANTS



Le bébé, avant même sa naissance, est un être de communication, qui cherche à répondre, notamment à un de ses besoins fondamentaux, celui d'être en lien.

C'est par ses interactions, aussi quotidiennes et variées soient elles, qu'il va pouvoir étoffer son répertoire communicationnel et l'affiner pour accéder progressivement au langage. Mais alors, quel rôle pour les professionnelles (m/f/x) des milieux d'accueil ?

“La parole de l'enfant est l'aboutissement du développement de sa capacité à communiquer, construite sur sa curiosité innée vis-à-vis des êtres humains.”¹

Le langage, un enjeu d'épanouissement

Le langage est un outil de communication essentiel, il est fondamental pour vivre en société. C'est un moyen d'entrer en relation, de développer sa pensée, de se différencier, de parler de soi et des autres, d'échanger. Il permet d'exprimer ses besoins, ses envies, ses émotions. Il est créateur de liens mais aussi, source d'informations, de culture et d'apprentissages. L'acquisition du langage permet à l'enfant de s'épanouir, de comprendre et de se faire comprendre. C'est également une clé pour la suite de son parcours et particulièrement dans le déroulement de sa scolarité.

L'enfant grandit et évolue dans un système complexe où son milieu d'accueil lui permet d'interagir avec de nombreux partenaires de communication (adultes et enfants). La richesse de ce milieu est cruciale car le développement du langage ne se fait pas tout seul ! Celui-ci repose sur les interactions, les échanges, les émotions partagées.

Chaque geste, chaque mot, chaque regard compte. **Quel que soit le milieu d'accueil, les intervenants y créent chaque jour les conditions d'un environnement riche en langage.**

« Le développement du langage, tout comme celui des grands mouvements, est génétiquement programmé. Tout comme eux, il est influencé par les réponses des adultes. C'est en interaction avec des personnes attentives à ses manifestations de bien-être et de malaise, curieuses de ses intérêts personnels, respectueuses de ses initiatives et en lui fournissant des informations multiples, que l'enfant maintient vivant son désir de communiquer et acquiert la conviction que cela vaut la peine de chercher à se faire comprendre de mieux en mieux. Ainsi, il construit ce qui sera un outil précieux dans son existence, un véritable "atout relationnel". »²

En milieu d'accueil, l'enfant évolue dans un environnement collectif, avec plusieurs enfants et un ou plusieurs adultes. Cela favorise la diversité des interactions, l'exposition à différents styles de langage et la participation à des activités de groupe (comptines, histoires, jeux symboliques). Dans les moments de soin privilégiés, l'enfant bénéficie d'une attention personnalisée, ce qui permet des échanges plus fréquents et plus ajustés à son rythme. L'accueillante (m/f/x) peut facilement suivre ses centres d'intérêt et adapter son langage en conséquence.

¹ Appel Geneviève, "Les premières années du bébé", Editions érès, 2019.

² Op.Cit

Que ce soit en crèche ou chez une accueillante (m/f/x), la qualité de la relation adulte-enfant est déterminante : disponibilité, écoute, plaisir, propositions, reformulation, encouragements en sont les clés. En effet, le langage se construit dans la relation : les enfants apprennent à parler en écoutant, en observant et en interagissant avec les adultes.

Par exemple, les moments de soins individualisés sont propices à l'échange en tête à tête, avec un langage riche et adapté à l'enfant :

- Pendant le change, l'adulte commente ce qu'il fait : « *Je vais enlever ta couche, oh elle est bien pleine !* »
- Lors du repas : « *Tu veux encore une cuillère ? C'est bon, hein, la purée de carottes !* »

Même les conflits peuvent servir d'occasions pour apprendre à s'exprimer ! En observant, soutenant les essais de communication entre pairs et en encourageant les échanges : « *Tu veux lui prêter ton camion ? Dis-lui : "Tiens !"* ».

Développement du langage et posture de l'adulte

Comme pour la marche, le développement du langage varie beaucoup d'un enfant à l'autre, surtout entre 0 et 3 ans. On peut décrire l'acquisition du langage des jeunes enfants comme une progression en plusieurs étapes, chacune de ces étapes marquant une évolution dans leur capacité à communiquer, comprendre et utiliser le langage.

Au départ, le tout-petit réagit aux sons et aux voix familières, vocalise (pleurs, gazouillis, sons variés), établit un contact visuel et imite certaines expressions faciales. Ces premiers échanges posent les bases de l'attention conjointe et de l'interaction sociale.

Peu à peu, sa communication devient intentionnelle : par le regard, les gestes ou les sons, il cherche à exprimer ses besoins et à attirer l'attention. Il varie ses intonations et affine ses vocalisations.

Les premiers mots apparaissent ensuite, souvent isolés, pour nommer ou demander. L'enfant les accompagne fréquemment de gestes. Il commence à comprendre des consignes simples. Rapidement, il enrichit son vocabulaire et combine deux ou trois mots pour former des phrases courtes. Il utilise le langage pour commenter, demander ou refuser et comprend des consignes plus complexes.

Progressivement, son langage devient plus élaboré. Il formule des phrases plus longues, raconte des événements, pose des questions et adapte son discours à son interlocuteur. Il comprend aussi de petites histoires et commence à utiliser le langage pour penser, se souvenir et interagir socialement.

Ces étapes ne se franchissent pas toutes seules... sans interactions de qualité avec les personnes qui l'entourent, le langage peinera à émerger.

En effet, la qualité du langage adressé à l'enfant est primordiale et est le reflet d'un processus dynamique et évolutif où chacun des partenaires de l'interaction s'influence mutuellement, chacun agit et réagit, en construisant un sens commun.

Les interactions verbales peuvent être maximisées par de simples bonnes pratiques, en respectant la zone proximale de développement de l'enfant : parler lentement et clairement, accorder la voix avec des phrases adaptées au niveau de l'enfant, nommer et commenter les actions pour proposer un bain de langage riche, poser des questions ouvertes, reformuler les propos de l'enfant en lui proposant le bon modèle ou les enrichir d'un mot ou d'un complément de phrase. Il ne s'agit pas de corriger l'enfant mais bien de lui proposer des modèles riches et variés, de reformuler ses propos.

Les interactions non verbales sont importantes également ! Certaines attitudes sont favorables au développement du langage, comme se mettre à la hauteur de l'enfant et le regarder dans les yeux quand on s'adresse à lui, pour capter son attention ; associer des gestes à nos messages verbaux, en pointant une image intéressante dans un livre ; observer les comportements de l'enfant (ses mimiques, ses regards, ses gestes, ses vocalisations) et répondre à ses initiatives pour l'encourager à poursuivre l'échange.



Quelques exemples concrets :



L'importance des activités : jeu, lecture, comptine...

« Agir, c'est comprendre...
Agir, c'est exprimer... Agir, c'est exister. »³

Le jeu, la lecture, les comptines et les jeux de doigt jouent un rôle fondamental dans le développement du langage chez l'enfant, en stimulant à la fois la compréhension, l'expression et l'interaction.

Le jeu permet à l'enfant d'explorer des situations, de nommer des objets, d'exprimer des intentions et de structurer des phrases. Il favorise l'usage du langage dans des contextes variés et significatifs.

Dans ses jeux libres, l'enfant explore son environnement, interagit avec d'autres, exprime ses projets, ses intentions, ses émotions, ses centres d'intérêt... Ils sont un terreau propice aux interactions entre le professionnel et l'enfant, à la mise en mots du monde.

En regardant un enfant faisant rouler simultanément une petite voiture et un camion sur différentes surfaces, l'adulte commente : « *Comme il roule vite ton camion sur la pente du toboggan, il dépasse la petite voiture. Je pense que c'est parce qu'il est plus lourd.* »

Un peu plus tard, dans la même section, une petite fille joue avec des boîtes gigognes en transférant le contenu d'une boîte à l'autre. L'adulte commente : « *Si tu prends une plus grande boîte, regarde comme celle-ci, ça va aller mais dans la petite, ça ne rentrera pas, tu as trop de bouchons. Tu veux essayer ?* »

La lecture, quand elle est individualisée ou en petit groupe, en plus d'être un moment privilégié d'interaction et de plaisir, expose l'enfant à un vocabulaire riche, à des structures de phrases plus complexes et à des récits qui développent la compréhension. Aussi, elle suscite les échanges verbaux avec l'adulte, entre enfants. Elle invite l'enfant, en suivant son intérêt, à commenter, à questionner, à raconter.

³ Manni G. (Dir.), "Accueillir les tout-petits, Oser la qualité. Un référentiel psycho-pédagogique pour des milieux d'accueil de qualité", ONE – Fonds Houtman, 2002.



Il importe dès lors que le milieu d'accueil veille à offrir des ouvrages de qualité et variés aux enfants. Dans la pratique de la lecture, on insiste également sur l'importance de lire le texte, de faire confiance aux auteurs/artistes sans chercher à ajouter des mots, voire à simplifier ceux-ci. Il importe que, quel que soit l'adulte, il lise le même texte. C'est ce qui permettra à l'enfant de faire le lien entre les codes de l'écrit et le texte lu.

Les comptines, avec leur rythme, leurs rimes et leurs répétitions, facilitent la mémorisation des sons, des mots et des structures syntaxiques.

Ensemble, ces activités renforcent le lien affectif, la motivation à communiquer et la capacité à comprendre et à produire du langage dans des contextes ludiques et interactifs.

Pour proposer des livres variés aux enfants, **Madame Kaison, accueillante indépendante sur Liège**, se rend à la bibliothèque chaque mois avec les enfants.

Elle témoigne : « *Les enfants sont vraiment preneurs. La plupart du temps, ils sont super intéressés, ils adorent les livres. Il y en a plein à leur hauteur, donc ils peuvent se servir librement dans les armoires, explorer à leur rythme... Ils ne les remettent pas toujours correctement mais ce n'est pas un souci. Ils sont vraiment investis. Les bibliothécaires le savent bien : les enfants ont besoin de manipuler, et elles ne craignent pas que les livres soient un peu abîmés. Ce qui compte, c'est le lien positif que les enfants développent avec les livres, avec la lecture. Quand on y va, ils sont à fond, complètement absorbés. C'est vraiment super gai pour eux. Il y a plein d'opportunités de découvertes, c'est chouette. [...] On remarque aussi que les enfants intègrent les histoires qu'on leur lit plusieurs fois. Ensuite, ils les racontent tout seuls, ils les connaissent par cœur... Même s'ils ne parlent pas encore, on reconnaît des sons, des gestes en lien avec les histoires. C'est vraiment très riche. »*

Et quand l'enfant ne parle pas la langue du milieu d'accueil ?

Accueillir un enfant qui ne parle pas (encore) la langue du lieu d'accueil peut susciter des interrogations, voire des inquiétudes. Comment entrer en relation ? Comment soutenir son développement langagier ? Comment l'aider à se sentir à sa place ? L'inclusion linguistique commence par une posture d'ouverture, de patience et de créativité.

Même sans langage verbal commun, il est possible de créer du lien. Le regard, le sourire, les gestes, les routines partagées sont autant de moyens de communication puissants. L'enfant perçoit très vite s'il est attendu, reconnu, respecté.



ACCUEILLIR L'ENFANT ET SA FAMILLE, C'EST AUSSI ACCUEILLIR SA LANGUE ET SA CULTURE



Témoignage de la Crèche Les Petites Gaillettes, Hensies, Hainaut.

« Dans notre crèche, nous accueillons de nombreuses familles d'origine étrangère, ne maîtrisant pas la langue française. La question de la communication avec les enfants et les familles s'est donc très vite posée à nous et a suscité notre réflexion. Comment établir avec elles une communication de qualité, les mettre à l'aise et leur permettre de se sentir bienvenues ? Ça s'est fait de manière assez naturelle, profitant d'une professionnelle parlant italien, en contact avec d'autres familles permettant de traduire en turc... Petit à petit, nous nous sommes établis un petit lexique en phonétique des mots que nous employons régulièrement dans différentes langues, permettant à l'enfant d'entendre les mots et consonnances qui sont pour lui familiers. Nous allons continuer ce travail réflexif dans le cadre de notre bilan de fonctionnement concernant l'accessibilité de notre projet d'accueil. »

Les enfants allophones s'appuient beaucoup sur la répétition et les repères visuels pour comprendre leur environnement. Les routines (accueil, repas, sieste, jeux) sont rassurantes et facilitent l'acquisition du vocabulaire. L'utilisation de quelques mots, comptines dans la langue maternelle de l'enfant peuvent aussi le sécuriser et quand ils sont également associés aux mots dans la langue française, leur permettre de progressivement les comprendre et les assimiler. Les images, pictogrammes, objets référents peuvent aider à faire des liens entre les mots et les actions.

Voici quelques stratégies concrètes :

- Veiller au climat affectif sécurisant : proposer des routines stables qui rassureront les enfants et leur

permettront d'anticiper les événements, valoriser chaque tentative de communication (mêmes non verbales), nommer les émotions.

- Proposer des activités variées : lire des histoires chaque jour avec des livres adaptés, chanter des comptines, proposer des jeux divers.
- Favoriser les interactions avec l'adulte et aussi entre enfants : en fonction de son âge, encourager les jeux symboliques, par l'aménagement de l'espace et le matériel mis à disposition, par la verbalisation de l'adulte qui peut fournir des modèles d'interactions (ex : Tu peux dire : "Je peux jouer avec toi ? »).

Vous souhaitez discuter du langage avec un parent ?

Parler une autre langue à la maison n'est pas un frein, c'est une richesse. Encourager les familles à continuer à parler leur langue maternelle permet à l'enfant de construire des bases solides pour le langage en général. L'apprentissage du français viendra en complément, naturellement, à travers les interactions et les jeux.

Quand un parent maîtrise peu la langue du milieu d'accueil, il est essentiel d'adopter une posture professionnelle bienveillante et accessible pour établir une bonne communication avec le/les parent(s).

Voici quelques conseils pour s'adresser à eux de manière claire, respectueuse et efficace :

- Utiliser un langage simple et direct : éviter les termes techniques ou le jargon professionnel. Utiliser des mots fréquents et des phrases simples.
- Parler lentement et clairement : articuler et faire des pauses pour permettre au(x) parent(s) de mieux saisir chaque phrase.
- S'assurer régulièrement de la compréhension, en permettant au parent de s'exprimer également dans le cadre d'un échange mutuel.
- Utiliser des supports visuels, des écrits simplifiés ou des exemples concrets, proposer de passer par un traducteur si nécessaire.
- Privilégier une posture d'écoute et de respect : manifester de l'ouverture, être patient et éviter de montrer de l'impatience face à des malentendus. Éviter les attitudes infantilisantes, qui pourraient nuire à la confiance.

Le langage est avant tout un outil de communication !

Nathalie THOMAS,

Logopède, chargée de projet langage

*Avec la collaboration de Julie NAUWELAERTS,
Conseillère pédagogique ONE*

POUR ALLER + LOIN



- Office de la Naissance et de l'Enfance (Ed.) (2017). Accompagner le développement du langage du jeune enfant en milieu d'accueil. Bruxelles : ONE.
- "Accompagner le développement du langage du jeune enfant", dans Repères et pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans) - À la rencontre des enfants (partie 3). Bruxelles, ONE, pp. 42-47.
- Flash Accueil 35, « Accompagner le développement du langage du jeune enfant », ONE, 2018.
- Air de familles : « Accueil, quel langage ? »

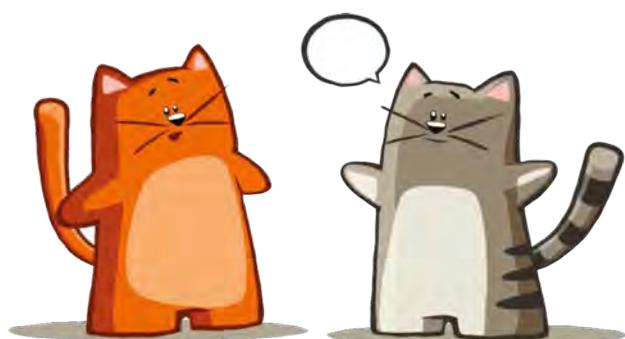
"APPELONS UN CHAT UN CHAT !"

POUR LES
ENFANTS



Il y a 10 ans, l'ONE choisissait le développement langagier de l'enfant comme thématique pour sa campagne de sensibilisation à destination des professionnels de l'enfance et des parents. Plusieurs messages clés issus de cette campagne méritent d'être rappelés :

- Adopter des stratégies de promotion de l'interaction Enfant-parents : l'apprentissage du langage est un processus interactif entre l'adulte et l'enfant. L'adulte parle à l'enfant de façon adaptée à son niveau de langage, et il ajuste son langage à celui de l'enfant. Il se crée ainsi une dynamique de l'interaction spécifique et modulable en fonction des progrès de l'enfant.
- Faire participer l'enfant à des activités cognitives de type langagier : raconter une histoire, commenter les actions de la vie de tous les jours, apprendre à nommer les couleurs, profiter des moments d'intimité pour lui parler...
- Promouvoir des attitudes centrées sur l'enfant : se placer à sa hauteur, s'assurer qu'il regarde son interlocuteur, qu'il l'écoute, l'appeler par son prénom, placer l'objet près de son visage...



Geneviève BAZIER,
Responsable de la Direction
Recherche et Développement ONE

DE LA MAISON À LA COLLECTIVITÉ : LES CLÉS D'UN SOMMEIL APAISÉ

TÉMOIGNAGES

AVEC LES
FAMILLES



La sieste en crèche ou chez une accueillante peut être une transition, parfois délicate, entre l'univers rassurant de la maison et un cadre collectif. et rassurer les parents ?

Le sommeil constitue un pilier fondamental du développement de l'enfant. Pourtant, en milieu d'accueil, il peut être confronté à des contraintes d'organisation, de place ou de rythme collectif. Pour que l'enfant se sente en sécurité, il est essentiel de comprendre ses repères, de communiquer avec ses parents et de penser l'environnement.



« Je veux que mon enfant soit réveillé avant 14h30, sinon, il ne dort pas la nuit », « À la maison, il s'endort dans la poussette », « À la maison, je l'endors au sein », « Nous pratiquons le co-dodo », « Je ne veux pas l'habituer à un doudou ou à la tétine », « Tu iras dormir après ton repas », « Les enfants ont besoin d'être bercés pour s'endormir ».

Comprendre le sommeil pour mieux l'accompagner

Savoir dormir est une compétence innée, que l'enfant possède déjà in utero, au même titre que la digestion. Le rôle des adultes est d'éviter d'entraver le rythme de sommeil naturel de l'enfant et de faire en sorte qu'il soit dans les bonnes conditions pour que l'endormissement soit au rendez-vous. Durant les premières années, l'enfant apprend à réguler ses cycles jour/nuit, influencés par la lumière, les routines et le lien sécurisant avec l'adulte.

Dormir en collectivité ou comment s'autoriser à dormir ?

Les professionnels (m/f/x) de l'accueil rencontrent fréquemment des difficultés liées au sommeil en collectivité : pleurs, endormissements compliqués, fatigue persistante... Ces difficultés sont souvent dues à des habitudes familiales spécifiques (endormissement en portage, en silence, en musique, dans le noir...) difficilement reproductibles dans un cadre collectif. La vie en collectivité étant plus stimulante qu'à la maison, les enfants ont parfois plus de mal à lâcher prise. Pourtant, il est souvent observé qu'ils s'endorment plus facilement en groupe. Il reste toutefois possible d'introduire de l'individuel dans le collectif, grâce à une attention particulière portée à l'aménagement, au lien affectif, aux rituels mis en place, à la qualité de l'observation du professionnel et à une organisation souple.

Un sas de transition indispensable

Créer un coin calme dans l'espace d'activité permet à l'enfant de commencer à se détendre avant de rejoindre l'espace repos. Ce sas évite une coupure trop brutale et contribue à réduire les tensions. Il participe aussi à la prévention de la mort subite du nourrisson, en favorisant une transition douce et sécurisée vers le sommeil.

Un attachement sécurisé

« Le sommeil est un acte de lâcher-prise. C'est un acte de confiance et de foi. On dort profondément quand on se sent en sécurité. », affirme le Dr. Ramlakhan (physiologue et thérapeute du sommeil).

La relation entre le professionnel et l'enfant joue un rôle essentiel. Le comportement de l'adulte permet à l'enfant de se sentir en sécurité dans son environnement. Il est également important que le cadre reste inchangé (ex : le même lit au même endroit est disponible en tout temps) entre le moment où l'enfant s'endort et celui où il se réveille.

Dans cette optique, il est souhaitable qu'il apprenne progressivement à s'endormir sans la présence constante de l'adulte, tout en étant rassuré par le fait que celui-ci reste disponible en cas de besoin.

Cet attachement sécurisé se construit lorsque l'adulte répond de manière ajustée aux pleurs de l'enfant, l'accompagne dans ses émotions et lorsque l'enfant connaît suffisamment bien les lieux pour localiser l'adulte à travers des sons familiers.



« Dans notre crèche, nous croyons profondément en la capacité de chaque enfant à avancer à son rythme. Le lâcher-prise fait partie de notre posture : c'est en accueillant chaque enfant là où il en est que nous construisons un sommeil apaisé et en confiance ».

Témoignage de la Directrice des crèches « Les P'tits Pouyons » à Ham-sur-Sambre et « La Petite maison des Elfes » à Mornimont, province de Namur.

Cécile, maman d'un enfant de 2 ans et Sophie, maman d'une fillette de 9 mois témoignent de la transition maison - crèche :

« Les siestes, au départ, se faisaient dans le salon et quand les siestes sont devenues « naturelles » et que mon enfant a compris qu'il n'était pas abandonné ou oublié, il a fait ses siestes à l'étage dans un petit lit. »

« Ma fille dormait sur moi pour les siestes jusqu'à son entrée en crèche. En section, elle s'endormait dans le bras des puéricultrices. Celles-ci gardaient les tout-petits à dodo dans la section pour être proches. »

Les rituels du sommeil

Le rituel de sommeil permet à l'enfant d'appréhender son espace, d'anticiper les éventuels dangers et de ce fait, d'accéder au sommeil sereinement.

L'important est de maintenir des rituels cohérents et identiques. Ils rassurent l'enfant et l'aide à passer d'un endormissement assisté (bercement, portage, poussette...) à un endormissement autonome.



L'idée n'est pas de le « poser et partir », mais d'accompagner l'enfant, en réduisant progressivement la présence physique directe :

- Si l'enfant a l'habitude de s'endormir dans les bras, le professionnel peut commencer par rester à côté du lit, main posée sur lui.
- Progressivement, on espaces les interventions, on retire le contact physique direct, tout en maintenant une présence rassurante (voix douce, posture calme).

Certains facteurs peuvent également rassurer l'enfant comme une musique connue à la maison, son doudou, lire un livre...

Les rituels doivent être individualisés, clairs et compréhensibles, adaptés à la collectivité, toujours orientés vers le bien-être de chacun. Plus ces rituels sont introduits tôt, plus ils favorisent un endormissement apaisé et durable¹.

¹ Brochure Repères « À la rencontre des familles » - Repère 11 « Différencier les pratiques pour individualiser Activités et Liens », ONE, 2023.

« Pendant quelques temps, ma fille dormait soit en porte-bébé, soit dans la poussette lors des promenades. Les accueillantes m'avaient également demandé un t-shirt porté par mes soins au départ (vers 4 mois). Nous avons introduit le doudou ensuite (vers 6 mois). Les accueillantes ont pris le temps de connaître ma fille et elle a eu l'occasion de sentir leur bienveillance, de s'attacher, pour ensuite trouver ses habitudes de sommeil. » **Yasmine, maman d'un enfant de 2 ans.**



« Nous accordons une attention particulière aux habitudes de sommeil que les familles ont mises en place à la maison. Si un enfant est habitué à s'endormir avec un bruit blanc², dans les bras ou lors d'une promenade en poussette, nous faisons en sorte de les respecter dans la mesure du possible. L'objectif reste toujours de l'accompagner progressivement vers un endormissement autonome, dans un cadre sécurisant ».

Témoignage de la Directrice des crèches « Les P'tits Pouyons » à Ham-sur-Sambre et « La Petite maison des Elfes » à Mornimont, province de Namur.

Observation des signes de fatigue

Les premiers signes de fatigue sont pratiquement imperceptibles. Ils sont le parallèle pour l'adulte de cette sensation de fatigue qui nous envahit et que l'on combat parce que l'on a des choses à faire.

Les minutes passant, ce sont les signes de sommeil secondaires qui s'expriment, l'enfant :

- Se frotte les yeux, le nez, les oreilles,
- Les yeux ou l'arcade sourcilière sont rouges,
- Baille,
- Pleure, pousse de petits (ou grands) cris,
- Est grognon,
- Est super-actif d'un coup ou plus actif que d'habitude,
- A l'inverse, est amorphe ou ne réagit plus,
- Se balance d'avant en arrière,
- S'active en mouvements désordonnés (chute).

Lorsque ces signes arrivent, **il n'y a pas de temps à perdre !** Cela évite de rater le « train du sommeil » et de mettre l'enfant dans une situation où il va avoir plus de difficulté à retrouver l'apaisement nécessaire pour s'endormir.

ASTUCE



Pour connaître au mieux l'enfant, il peut être intéressant de noter la durée du temps d'éveil depuis sa dernière sieste.

Ce qui pourrait empêcher de bien dormir...

Même lorsque le cadre est rassurant et adapté, certains éléments peuvent venir troubler le sommeil de l'enfant. Il peut s'agir de **facteurs physiques** (maladies bénignes, poussées dentaires, reflux, allergies, tensions corporelles), **émotionnels** (séparation, deuil, arrivée d'un bébé) ou encore, liés à son **développement** (marche, langage, propreté...).

Par ailleurs, **tout changement dans le rituel ou l'environnement habituel** peut être perçu comme insécurisant. L'enfant ayant besoin de repères constants pour se laisser aller au sommeil, une modification de ses habitudes peut compliquer l'endormissement.

« Nous discutons avec l'accueillante de l'évolution du sommeil de notre enfant, des périodes plus compliquées, de tout ce qui peut faciliter cela, en tant que parents on lui signale toute nouveauté et inversement. » **Mathilde, maman d'un enfant de 10 mois.**

« En rentrant de vacances, ses premiers jours de retour à la crèche ont été catastrophiques au niveau du sommeil. Elle dormait 10 min seulement dans la journée, voire pas du tout. Je pense qu'elle s'était habituée à être bercée pour ses siestes durant ces jours de vacances, toujours des bras pour l'entourer et le retour en milieu d'accueil a été un peu difficile. Cela n'a duré qu'une semaine puis c'est revenu à la normale. » **Daphné, maman d'un enfant de 8 mois et demi.**

Un sommeil, des habitudes... une transition à co-construire

La **période de familiarisation** joue un rôle clé dans la qualité de l'accueil. Elle permet d'observer l'enfant, d'apprendre à connaître ses rituels, ses habitudes de sommeil et de dialoguer avec les parents. Des objets familiers comme un doudou, un vêtement portant l'odeur du parent, une comptine chantée à la maison peuvent alors servir de pont entre les deux univers. Dans certains cas, un ajustement progressif des pratiques est nécessaire pour assurer une cohérence et un équilibre entre la maison

² Son émis qui permet de masquer, en totalité ou en partie, les bruits environnants.

et le milieu d'accueil. Lorsque des demandes parentales spécifiques ne peuvent être appliquées en collectivité, il est essentiel de les aborder avec empathie, en expliquant les raisons sans jugement et en valorisant les besoins exprimés.

“

« *Lors de l'inscription, je remets un petit carnet aux parents intitulé "À mon rythme à la crèche". Ce carnet permet aux parents de retranscrire les habitudes de sommeil de leur enfant mais aussi, de noter d'autres informations importantes. Il sert également d'introduction lors du premier jour de familiarisation. Les puéricultrices prennent le temps de lire ce carnet et de poser des questions aux parents pour mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant.*

Dans ce carnet, une section est dédiée au sommeil [...]

Si les difficultés persistent, nous suggérons parfois aux parents de consulter des professionnels externes qui pourraient les aider, si ces problèmes se retrouvent également à la maison.

Cela implique une collaboration étroite entre l'équipe et les parents, où la communication est essentielle pour mettre en place des solutions adaptées. Ensemble, nous pouvons offrir à l'enfant un environnement rassurant et bienveillant, propice à un sommeil réparateur ».

Témoignage de la Directrice des crèches
« Les P'tits Pouyons » à Ham-sur-Sambre
et « La Petite maison des Elfes » à Mornimont,
province de Namur.

« *Lors de la familiarisation, les puéricultrices nous ont posé beaucoup de questions afin que notre petit garçon ait la transition la plus douce possible. Elles ont fait des essais pour voir ce qui convenait au mieux à notre enfant pour son sommeil à la crèche. »* **Marine, maman d'un petit garçon d'un an et demi.**

« *Selon les informations données le matin, les puéricultrices le mettent plus tôt ou plus tard à la sieste ou proposent une deuxième sieste le matin (qu'il ne fait plus depuis ses 9 mois). »* **Monica, maman d'un petit garçon d'un an et 7 mois.**

Quelques questions à poser aux parents pour mieux connaître le sommeil de l'enfant

- Où l'enfant dort-il ? (Bras, lit cage, lit cabane, lit des parents, cododo, seul ou avec sa fratrie)
- Comment se passe l'endormissement à la maison, le jour et la nuit ?
- S'endort-il seul ? Avec le parent dans la pièce ? A-t-il besoin d'un contact physique avant de s'endormir ? Durant son sommeil ? À son réveil ?
- Y a-t-il un rituel particulier pour l'aider à s'endormir ?
- Combien de temps met-il généralement à s'endormir ? Quels sont ses cycles de sommeil ?
- Est-ce qu'il a besoin d'un objet particulier pour dormir ? (Doudou, tétine, veilleuse, bruit blanc...)
- A-t-il déjà dormi ailleurs qu'à la maison ?
- A-t-il les mêmes habitudes avec les deux parents ?
- ...



Prévenir la mort subite...

Il est important de bien préparer la transition de l'enfant (milieu familial vers milieu d'accueil) durant la familiarisation.

Dans les premiers jours d'accueil, il est intéressant de garder l'enfant au sein de l'espace d'activité pour les siestes. Ce temps d'observation permet à l'accueillante de mieux connaître le rythme, les signaux de fatigue et les habitudes d'endormissement propres à chaque enfant. Il instaure également un lien de confiance et de sécurité affective.

Au-delà du bien-être de l'enfant, cette pratique joue également un rôle préventif essentiel. En effet, le risque de mort subite du nourrisson reste présent jusqu'à 1 an, et une vigilance accrue est recommandée avant 6 mois.

Dormir autrement ?

- Certaines structures d'accueil innovent en proposant des temps de sieste à l'extérieur, dans des espaces sécurisés, abrités du vent et du soleil. Ces expériences, particulièrement appréciées en période estivale, offrent aux enfants un environnement apaisant et naturel propice au sommeil.
- Les lits au sol favorisent l'autonomie des enfants plus grands, en leur permettant d'entrer et sortir seuls de leur lit, selon leur besoin de repos. Cette liberté renforce leur confiance en eux et leur capacité à écouter leur rythme.



« Je me suis rendu compte que les lits classiques à barreaux limitaient beaucoup les mouvements des enfants plus grands et les plaçaient dans une position de dépendance vis-à-vis de l'adulte : ils ne pouvaient pas aller se coucher ou se lever librement, ce qui générait parfois de la frustration ou des pleurs. [...] Personnellement, je tire beaucoup de bénéfices de ce dispositif, à plusieurs niveaux. Sur le plan professionnel, cela me permet de mieux accompagner les enfants en leur laissant une vraie marge de manœuvre dans leur quotidien et en étant plus attentive aux rythmes individuels des enfants. Je peux m'adapter à chaque enfant. Cela allège aussi la charge physique et mentale liée à la gestion des siestes car les enfants deviennent plus acteurs et moins dépendants.

Sur le plan relationnel, je trouve que le lien avec les enfants est plus apaisé. En leur faisant confiance, en leur offrant cette liberté, je les valorise. Et en retour, ils développent une relation plus confiante avec moi et avec le milieu d'accueil en général ».

Témoigne de Mme Warab, accueillante indépendante à Fayt-lez-Manage, Hainaut.

→ Certains milieux d'accueils permettent également aux enfants de choisir leur propre lieu de sommeil :



« Si un enfant ne parvient pas à s'endormir dans le dortoir, les puéricultrices peuvent le laisser dormir dans un coin doux de la section après l'avoir endormi dans les bras, lors d'une promenade en poussette... si cela est nécessaire. Dans mes crèches, le lâcher-prise est essentiel : chaque enfant avance à son propre rythme ! »

Témoignage de la Directrice des crèches « Les P'tits Pouyons » à Ham-sur-Sambre et « La Petite maison des Elfes » à Mornimont, province de Namur.

Ces différentes pratiques ne s'improvisent pas. Chacune doit être réfléchie afin d'offrir toute la sécurité nécessaire, tant affective que physique.

Pistes de réflexion en milieu d'accueil

- Quand les échanges avec les parents autour du sommeil se passent bien, qu'est-ce qui, selon vous, facilite ce dialogue ? Qu'avez-vous déjà testé qui a permis une bonne collaboration ?
- Dans les moments où vous avez réussi à respecter les besoins particuliers d'un enfant tout en maintenant l'équilibre du groupe, qu'avez-vous observé ou mis en place concrètement ? De quoi vous êtes-vous servi ?
- Pensez à une situation où un enfant avait du mal à s'endormir et où vous avez réussi à le calmer ou à améliorer la situation. Qu'est-ce que vous avez fait ? Qu'est-ce qui vous a aidé à ce moment-là ?
- Imaginons que cette nuit, une baguette magique ait résolu toutes les difficultés liées au sommeil des enfants dans votre structure... Demain matin, en arrivant, qu'est-ce que vous remarquez de différent ? Qu'est-ce qui vous montre que le problème a disparu ?





« L'échange que nous avons eu avec la maman de Charlie autour de ses habitudes de sommeil à la maison nous a permis de mieux comprendre ses besoins et d'ajuster notre accompagnement.

À la maison, il dort dans une chambre complètement obscure, dans un lit sans barreaux. Pour la sieste, il est installé dans sa gigoteuse, allaité ou au biberon dans un fauteuil, puis déposé somnolent dans son lit. La maman quitte la chambre discrètement.

En nous appuyant sur ces repères, nous avons adapté l'environnement chez nous : une chambre où il est seul, à mi-obscurité, une couchette au sol, la gigoteuse et le biberon donné dans un fauteuil. Nous le mettons au lit dans un état de somnolence mais il reste très vigilant et se relève dès que nous essayons de quitter la pièce.

Nous avons donc choisi de rester dans la chambre, en l'habituant progressivement aux bruits de la porte et de nos pas. À chaque fois, nous l'invitons calmement à se recoucher.

Après plusieurs tentatives, nous nous sommes posées près de lui, dans le fauteuil, en posant simplement une main sur sa tempe et son oreille — un contact doux, rassurant. Il s'est alors endormi profondément et a dormi plus d'1h30, sans être dérangé par les bruits environnants. Ce rituel a duré une vingtaine de minutes et s'est allégé progressivement.

Cet échange avec la maman a été précieux. Il nous a permis de mieux comprendre Charlie et d'ajuster notre posture pour l'accompagner avec plus de justesse. »

Témoignage du co-accueil «Picoti-Picota», Ophélie et Virginie Chaval, accueillantes d'enfants indépendantes à Lamain, Hainaut.

Les ressources au sein de l'ONE

Le sommeil des tout-petits soulève souvent des interrogations dans les milieux d'accueil : endormissements difficiles, siestes écourtées, rythmes irréguliers... Autant de situations complexes qui peuvent générer de l'inquiétude ou un sentiment d'impuissance chez les professionnels de l'accueil. Pourtant, ces difficultés ne sont pas à porter seul ! À l'ONE, un véritable réseau de partenaires internes est à votre disposition pour vous accompagner.

Les accueillantes (m/f/x) et les équipes de crèche peuvent faire appel à plusieurs ressources selon les angles à explorer :

- Les Agents conseil et les Coordinatrices accueil (m/f/x) apportent un regard global sur l'aménagement, l'organisation du quotidien et le lien avec les familles.

- Les Conseillers pédagogiques (m/f/x) aident à penser le sommeil dans une démarche éducative et bienveillante, en lien avec les pratiques quotidiennes et l'aménagement des espaces
- Les Référentes santé (m/f/x) permettent d'éclairer les aspects physiologiques du sommeil et de proposer des pistes autour de l'environnement ou des besoins spécifiques de l'enfant.
- Les Partenaires Enfants Parents (PEP's) (m/f/x) peuvent faire le lien avec les parents avant l'entrée dans le milieu d'accueil et par la suite.
- Les Diététiciennes (m/f/x) peuvent également être sollicitées lorsque les observations en milieu d'accueil émettent l'hypothèse d'un lien entre alimentation et sommeil.

Le sommeil, c'est bien plus qu'une simple question d'horaires ou de rituels : il touche à la santé, aux émotions, à l'environnement et à la relation. C'est pourquoi il est essentiel de le penser dans toutes ses dimensions... et de s'appuyer sur les compétences croisées des professionnels de l'ONE. Dans certaines situations plus critiques, les observations croisées nécessiteront un relais vers d'autres professionnels de la santé...

Marine BRUGGEMANS,
Agent conseil dans la province du Hainaut
et **Dominique VAN BELLE,**
Coordinatrice accueil dans la province de Namur



POUR ALLER + LOIN

- Brochure « Le sommeil de l'enfant en milieu d'accueil », ONE, 2020.
- « Et pourquoi pas dormir dehors ? », Flash Accueil 52, ONE, 2024.
- Air de familles « ACCUEIL – Sieste à l'extérieur »
- Brochure « La familiarisation », ONE, 2025.

REPÉRER DES TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT EN MILIEU D'ACCUEIL ?

ACCESSIBILITÉ



Depuis quelques années, une attention accrue est portée aux troubles du développement et à leur dépistage le plus précocement possible. Il est régulièrement attendu des professionnelles (m/f/x), qui prennent soin des enfants au jour le jour dans les milieux d'accueil, de contribuer au relevé des signaux d'alerte.

Cet article a essentiellement pour objectif de baliser les missions des professionnelles et faire connaître les recommandations du Collège des Conseillers pédiatres de l'ONE en la matière.

Quel est le rôle des professionnelles de l'enfance ?

Les professionnelles de l'enfance portent à chaque enfant une attention particulière. Elles établissent progressivement un lien avec chacun d'entre eux, apprennent à le connaître et acquièrent petit à petit une connaissance de ses habitudes, de ses manières d'interagir et de ses comportements. Il pourrait sembler naturel d'attendre d'elles qu'elles soient dès lors particulièrement attentives à d'éventuels retards de développement. Pourtant, il importe qu'elles veillent à rester dans le cadre de leurs missions, c'est-à-dire prendre soin des enfants de la manière la plus ajustée à leur développement, leur offrir des conditions éducatives d'exploration et de découverte et ne pas mener des observations particulières avec des grilles développementales spécialisées. Ce n'est pas leur rôle. Par contre, elles sont amenées à observer au plus près ce que chaque enfant exprime et à ajuster leurs interventions auprès de lui. C'est également à partir de ces observations menées pendant les différents moments de vie de la journée qu'elles partagent quotidiennement le vécu de l'enfant avec les parents.

Quel est le positionnement de l'ONE ?

En accord avec le Collège des Conseillers pédiatres, l'ONE recommande que les professionnelles des milieux d'accueil n'effectuent ni repérage, ni de démarches de

dépistage et encore moins de diagnostic de troubles du développement dans les milieux d'accueil. Ces dernières sont encouragées à développer une attitude observante continue, au sens d'Anna Tardos (Loczy), afin de répondre au mieux aux besoins exprimés et aux manifestations de chaque enfant. De cette manière, quand il y a des questionnements à propos de son développement, elles peuvent, au-delà des échanges quotidiens, partager, avec les parents, leurs observations et ce, à différents moments de l'accueil. Elles veillent à les rendre parties-prenantes lorsqu'ils partagent eux aussi ce qu'ils ont remarqué dans les manières d'agir de leur enfant à la maison.

Une fois les observations partagées et discutées avec les parents, les professionnelles peuvent, dans un second temps, leur proposer d'orienter l'enfant vers son médecin référent (médecin traitant, pédiatre). Ce sera aux parents, le cas échéant en concertation avec le médecin référent, de décider de consulter (ou non) un service spécialisé. En effet, le choix de faire (ou non) dépister son enfant pour un trouble du développement appartient au(x) parent(s) de l'enfant et non aux institutions où il est accueilli en dehors de leur présence.

Dépister ou diagnostiquer en milieu d'accueil ?

Il est également recommandé qu'il n'y ait ni dépistage ni diagnostic au sein des milieux d'accueil, même s'il est réalisé par des professionnelles extérieures (m/f/x). Le dépistage, voire le diagnostic, requiert, outre l'accord des parents, le travail d'une équipe pluridisciplinaire et doit s'effectuer dans un centre de référence. Lorsqu'un questionnement quant à l'ajustement de

leurs pratiques survient envers un enfant en particulier, les professionnelles gagnent à s'entourer d'autres professionnelles cette fois du secteur spécialisé comme les services DSI de l'AVIQ (Région wallonne) ou OCAPI (Région bruxelloise) et donc, à mobiliser le réseau quand cela est nécessaire. Cet accompagnement se réalise en partenariat et transparence avec les parents des enfants accueillis. En effet, les professionnelles auront précisé, dans leur projet d'accueil, les possibles partenariats, ainsi que les objectifs poursuivis par chacun.

Des professionnelles formées pour prendre soin des enfants accueillis

Les professionnelles sont des expertes de l'accueil des jeunes enfants en dehors de leur famille. Les formations continues qui leur sont destinées visent à consolider les compétences acquises en formation initiale. Il s'agit de les sensibiliser à l'accueil de tous les enfants et de leur famille, de leur offrir des espaces pour approfondir ou développer de nouvelles compétences pour l'accueil. Parmi les compétences attendues, citons notamment la nécessité de développer une communication fluide et respectueuse avec les parents, de perfectionner les temps d'observation afin d'ajuster ses attitudes professionnelles et ses interactions à ce que chaque enfant manifeste. Ce qui est central est d'accompagner les professionnelles afin qu'elles se sentent pleinement en capacité d'accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques. Lorsqu'elles se posent des questions par rapport aux manifestations particulières d'un enfant, elles doivent pouvoir, sans jugement ni a priori, mettre en commun, avec les parents, les questions et les préoccupations que chacun aurait observées.



Des collaborations avec des organismes extérieurs ?

Il se peut que les milieux d'accueil soient sollicités par des organismes extérieurs pour envisager des temps d'accompagnement ou de formation d'équipe au repérage, au dépistage, voire à la prise en charge des troubles du développement.

Chaque Pouvoir Organisateur est libre de faire appel aux intervenantes extérieures (m/f/x) de son choix. Cependant, l'ONE invite à privilégier l'utilisation du temps de formation disponible pour renforcer les compétences de base pour l'accueil de tout enfant. Voici ses recommandations :

1. Vérifier que la proposition de formation ou d'accompagnement est en adéquation avec le cadre auquel les milieux d'accueil sont soumis.
2. Vérifier que la proposition d'accompagnement et / ou de formation de l'équipe s'inscrit dans le plan de formation lié au projet d'accueil du milieu d'accueil et est de nature à rencontrer son plan de développement de la qualité. Ce qui est attendu de lui conformément à la législation.
3. S'assurer que la professionnelle extérieure (m/f/x) au milieu d'accueil dispose des compétences requises pour accompagner la dynamique de réflexion des professionnelles de l'enfance autour des pratiques d'un milieu d'accueil (en lien avec les brochures « Repères pour des pratiques d'accueil de qualité ») et que la formation est de nature à renforcer les compétences de base nécessaires des professionnelles.

Le temps de formation ne vise pas à former les professionnelles à une prise en charge de problématiques de santé spécifiques.

Dr Emmanuelle KADZ,
Conseillère pédiatre ONE

Pascale CAMUS,
Coordinatrice TF Accessibilité ONE

RACONTE-MOI UN LIVRE...

ÉVEIL
CULTUREL



Hiver, douceur et tendre découverte...

Les livres font grandir les enfants, c'est une évidence. Certains d'entre eux le font sans doute plus que d'autres : on pense particulièrement à tous les albums qui sont écrits, non pour dispenser un savoir mais plutôt pour emmener l'enfant vers le rêve, pour l'aider à construire sa pensée, pour l'entraîner vers le jeu. Les livres qui vont permettre à l'enfant de se poser des questions ou tout simplement, d'amener des émotions.

Lorsque le livre forme une véritable synthèse entre le texte et son image, le va-et-vient de l'un vers l'autre permet à l'enfant de se construire au fil du récit. L'album convie l'enfant à une lecture active, en l'interpellant et en lui proposant de devenir un explorateur avide, dont la curiosité sera toujours en éveil. Au cours de sa lecture, le tout-petit va chercher à comprendre le monde qui l'entoure et trouver une multitude de réponses à ses questions.

La découverte des saisons, un moment au bain peuvent se révéler un prétexte à la compréhension du quotidien et permettre au tout-petit de prendre une distance rassurante avec la nouvelle rencontre qui se présente...



L'hiver arrive tout doucement. Le temps d'enfiler pull et blouson est venu. Un bonnet sur la tête, des moufles chaudes autour des mains, on est prêt à explorer le monde entier même glacé... il fait froid, mais quel plaisir que de jouer dans la neige, de découvrir les glissades et de se

réchauffer tendrement dans les vêtements de maman ou de papa. Un joli petit livre ou la douceur des pages se conjugue avec des rabats à soulever, des formes à suivre avec le doigt...

Et pour aller plus loin dans le plaisir de la lecture :



Un éléphant à la mer... une girafe dans l'eau bleue... Et... Une vache... un lion... un panda... Mais d'où tombent-ils tous... que se passe-t-il ? Un bateau coule-t-il ? Faut-il appeler les secours... et pourtant à y regarder de plus près, tous ces personnages n'ont pas l'air de s'ennuyer bien au contraire... le moment est plutôt à l'amusement et au plaisir. Mais alors, que se passe-t-il ? La surprise est au bout de l'album et rappellera à tous les lecteurs de l'histoire de tendres moments complices.

Un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouve dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre.



Diane Sophie COUTEAU,
Directrice f.f. Service de la lecture Publique
Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale

OSER CHANTER AVEC LES TOUT-PETITS

INTERVIEW

ÉVEIL
CULTUREL



Dans cette interview, Agnès Chaumié partage son expertise et livre ses conseils pour intégrer le chant dans le quotidien des enfants.

Agnès Chaumié est musicienne et chanteuse spécialisée dans l'art et l'éveil culturel du très jeune enfant. Membre de l'association française « Enfance et Musique », elle est l'auteure de disques pour enfants. Elle crée et interprète aussi des spectacles pour les tout-petits et anime des formations pour adultes. Agnès Chaumié est intervenue dans le cadre du « Tout P'tit Festival » de Marche-en-Famenne. Nous sommes allés à sa rencontre...

En tant que musicienne, qu'avez-vous découvert en travaillant dans les lieux de la petite enfance ?

Les bébés ont de grandes oreilles et ils ont une curiosité insatiable. Ils sont dans la découverte d'eux-mêmes et du monde qui les entoure. Ils sont multisensoriels. Les bébés découvrent en « éprouvant ». Le son est très important. Ils vont explorer les possibilités sonores de tout ce qu'il y a autour d'eux. Le son devient vite aussi l'expression d'un enfant. Et tout cela se fait naturellement. On parle souvent d'éveil. Moi, je dirais qu'un enfant s'éveille par lui-même. Il s'éveille parce qu'il a de la curiosité et du désir. Le chant est donc quelque chose de naturel.

Qu'apporte le chant aux tout-petits ?

C'est très difficile de répondre à cette question parce que cela ne peut se mesurer. Et c'est une chance ! C'est ce qui fait que cela reste complètement « gratuit ». Au moins, on ne va pas l'évaluer comme tout le reste ! Mais le chant est sûrement nécessaire pour les humains. On chante et on fredonne aux bébés dans toutes les cultures et ce, depuis la nuit des temps. Le chant est une façon de prendre soin d'un tout-petit, d'être avec lui, de partager de soi et de créer du temps passé ensemble, autrement que dans les gestes quotidiens.

Quel est le lien entre le chant et le langage ?

La voix est le support du langage (voix parlée) et du chant. Au début, c'est complètement mêlé. En grandissant, les deux vont se dissocier. Il y a des enfants qui vont presque plus chanter que parler car ils abordent le langage en chantant. Et d'autres, au contraire, chez qui on entend déjà des mots. C'est très variable. Le lien entre chant et langage est naturel et se fait tout seul. On ne chante pas aux enfants pour qu'ils apprennent à parler !

Qu'en est-il aujourd'hui de la place du chant en milieu d'accueil ?

Certains adultes pensent, à tort, que les bébés doivent avoir des compétences, doivent comprendre les paroles. Alors que nous, adultes, on adore écouter des chansons en anglais sans pour autant connaître la traduction de tous les mots. La chanson est du son avant d'être du sens. C'est une mélodie, une forme d'art. Une chanson, quand elle nous plaît, elle nous prend, elle nous saisit et c'est tout. C'est pareil pour les tout-petits.

Dans le milieu professionnel, on réduit souvent le chant à une activité. On propose le « moment chanson » et on demande aux enfants de chanter alors que les enfants ont envie qu'on leur chante des chansons. Pour aimer une chanson, il faut l'entendre chantée. Les tout-petits ont besoin de sentir des adultes qui aiment chanter. En réduisant le chant à une activité, le risque est de tomber dans quelque chose d'un peu technique, désinvesti du plaisir de chanter... et qui devient parfois source de frustrations. J'entends souvent des professionnels me dire « J'aimerais arriver à les capter ». Mais la question n'est pas là. Quand une chanson nous capte, c'est très personnel.

Ce n'est pas parce qu'un enfant s'en va qu'il n'aime pas. Il aime peut-être écouter de loin.

Dans les milieux d'accueil, on attend souvent des enfants de chanter collectivement. Or, jusqu'au moins 18 mois, les tout-petits ont, avant tout, besoin de moments individuels. Vers 2 ans, le chant collectif peut s'envisager. À cet âge, les enfants sont ravis de pouvoir terminer la rime des comptines. Pour « Au clair de la lune », ils répèteront joyeusement « luuuuuuune ».

Quels conseils donneriez-vous aux professionnels de la petite enfance qui souhaitent (davantage) intégrer le chant au quotidien ?

- Penser le chant comme un moment agréable à vivre. On se fait plaisir et on fait confiance au plaisir que les enfants ont de nous écouter chanter.
- S'ajuster au groupe d'enfants. Exemple : les enfants commencent à se balancer. On leur propose de se mettre debout et de continuer en dansant.
- Continuer de chanter tant qu'il y a encore un enfant présent. C'est-à-dire, ne pas se mettre la pression de les capter pour qu'ils restent tous absolument.
- Éviter de passer directement d'une chanson à une autre de peur que les enfants se lassent. Plus on chantera la chanson, plus ils pourront chanter avec nous.
- Veiller à parler et à commenter le moins possible pour rester dans la poésie de la musique et de la chanson. Des « Qui veut chanter ? », « Écoute », « Viens là », « Reste assis » viennent parasiter le moment chanson. Cela vaut aussi pour les messages entre adultes.
- Laisser un tout petit silence à la fin de la chanson pour essayer de prendre le temps de ressentir l'effet qu'elle a produit.
- Autoriser les enfants à jouer à autre chose.
- Se rappeler qu'il n'y a pas de chanson « pour », pour aborder tel ou tel sujet, pour accompagner tel ou tel moment, mais plutôt celle dont l'enfant s'empare et qui l'intéresse.
- Demander aux parents s'ils chantent à la maison. Cela vaut particulièrement pour les périodes de familiarisation. Le chant apporte de la continuité. Il permet de mettre du connu dans un nouvel environnement.
- Associer de temps en temps les parents aux moments de chant.

Quelle est la différence entre le chant enregistré et chanter en direct ?

Quand on chante une berceuse, notre voix, très instinctivement, va s'adapter au tonus de l'enfant. Elle va l'accompagner dans ce lâcher-prise pour aller vers le sommeil. La musique enregistrée ne pourra jamais le faire. Et c'est vrai pour n'importe quelle chanson, pas que pour la berceuse. En chantant, on s'ajuste à l'enfant, à son regard, à son degré d'excitation, à son envie de danser ou, au contraire, à sa façon de s'étaler de plus en plus contre nous. Les jeux chantés comme « Bateau sur l'eau » sont de belles illustrations. Certains enfants se jettent volontiers en arrière, d'autres sont beaucoup moins téméraires. On pense toujours que les enfants doivent nous écouter. Mais, c'est à nous de les écouter dans leur état d'être. Chanter, c'est avant tout s'accorder. Aucun écran, application, appareil ne peut prétendre à cet accordage.

Il est important ici de parler de la différence entre parole parlée et chant. La parole parlée est faite pour être comprise, pour se faire comprendre. Alors que la chanson est faite pour partager quelque chose, de l'émotion, du ressenti, du sensible.

Un dernier mot pour la fin ?

J'entends souvent « Je ne sais pas chanter » ou « Je chante faux ». L'enfant ne demande jamais de chanter juste mais juste d'être, c'est-à-dire d'être avec lui et disponible. Pour lui, les plus belles voix sont celles des personnes qui lui sont proches, dont celles qui s'occupent quotidiennement de lui à la crèche.

Interview réalisée par
Yaëlle VAN CROMBRUGGE,
Conseillère pédagogique en éveil culturel et artistique



LES MALADIES D'HIVER EN MILIEU D'ACCUEIL : DE LA PRÉVENTION AVANT TOUT

SANTÉ



Rhinite, rhinopharyngite, bronchiolite, grippe, gastro-entérite, autant de maladies hivernales auxquelles les enfants peuvent être exposés. Toutes ne sont pas évitables mais des mesures de prévention peuvent limiter leur propagation, en particulier dans les milieux d'accueil !

Froid et virus : amis ou ennemis ?

L'hiver est marqué par une forte augmentation des maladies respiratoires, ORL (Oto-Rhino-Laryngologiques) et digestives. La plupart de ces infections sont virales et « passent » toutes seules, sans traitement antibiotique. Contrairement à une croyance largement répandue, le froid n'élimine pas les microbes. Même quand la température diminue, ils restent bien présents dans notre environnement. Le confinement, la promiscuité, le manque d'aération augmentent le risque d'exposition des petits et des grands aux agents infectieux. Autant d'éléments qui peuvent expliquer les épidémies hivernales.

Les enfants : des publics vulnérables

Les enfants en bas âge sont fréquemment malades car leur système de défense immunitaire est encore en phase de développement. Ils n'ont pas encore acquis une variété d'anticorps suffisante. Initialement, leur immunité dépend des anticorps maternels transmis pendant la grossesse et l'allaitement maternel. Par la suite, ils développent leurs propres anticorps grâce à la vaccination ou suite à un contact avec un agent infectieux.

Transmission des microbes chez les petits

En milieu d'accueil, les tout petits rencontrent régulièrement des microbes et parfois pour la première fois. Les maladies se transmettent facilement d'un enfant à l'autre et d'un adulte à un enfant, soit par voie respiratoire (lors d'éternuement, d'embrassade, de toux...), soit par voie digestive (les aliments, l'exploration de l'environnement

par la bouche, les jouets...). Tout ne peut être évité car les enfants sont proches les uns des autres et les microbes se transmettent souvent alors que l'enfant porteur n'a pas encore de symptômes.

Lutter contre les sources de contamination et réduire les voies de transmission

L'application des règles d'hygiène a une place essentielle dans la prévention des maladies transmissibles en collectivité pour lutter contre les sources de contamination et réduire les voies de transmission. La priorité est donnée au nettoyage à l'eau et au savon. La désinfection s'applique uniquement quand cela s'avère nécessaire, notamment en cas d'épidémie. En effet, **un excès de produits désinfectants favorise la sélection de germes résistants**.

Une application rigoureuse des mesures préconisées permet d'éliminer virus et bactéries, qui peuvent rester plusieurs heures, voire plusieurs jours sur les surfaces. Elles doivent s'appliquer au quotidien et être intensifiées en cas d'infection déclarée.

Les jouets en tissu seront lavés à 60°C minimum en machine (emballés par exemple dans une taie d'oreiller). Il est recommandé, surtout chez les petits et les moyens, de changer très régulièrement le stock des jouets de manipulation par les enfants et de les laver quotidiennement.

Les petits « hochets » mis en bouche peuvent être individualisés pendant le temps de l'accueil. En cas de souillure visible par un liquide biologique (salive, régurgitations), il faut soit nettoyer le jouet puis le

désinfecter avec un désinfectant adapté¹ (puis rincer, pour les jouets pouvant être portés à la bouche), soit l'écartier jusqu'au passage au lave-vaisselle (désinfection thermique).



L'hygiène des mains : un geste primordial pour limiter la transmission des maladies

Les mains sont une des principales sources de contamination et le mode essentiel de transmission des microbes pathogènes. Elles peuvent être contaminées en changeant un enfant, en allant aux toilettes, en se mouchant le nez... et transmettre les microbes à leur tour, en touchant une poignée de porte... Le lavage des mains à l'eau et au savon est une mesure essentielle et efficace pour prévenir la transmission des virus et de la plupart des bactéries. En cas de contact avec des liquides biologiques (selles, urines, salive...), le lavage des mains sera complété par une désinfection.

Mais aussi... d'autres gestes et mesures de prévention

- Soutenir la poursuite de l'allaitement maternel lors de la reprise du travail et l'entrée en milieu d'accueil ;
- Veiller à un environnement sain, particulièrement en aérant les locaux. Ouvrir les fenêtres 2 fois 15 min par jour permet de renouveler l'air intérieur² et ainsi chasser/évacuer les virus et bactéries à transmission aérienne qui peuvent se maintenir en suspension dans l'air et favoriser la survenue d'épidémies ;
- Utiliser des mouchoirs en papier et les jeter directement à la poubelle ;
- Veiller à la vaccination des enfants et du personnel : la vaccination permet de se prémunir contre certaines maladies infectieuses et leurs complications ;

- Respecter les règles d'éviction pour limiter la transmission de maladies.

Prise en charge d'un enfant malade durant l'accueil

Les enfants en bas âge sont fréquemment malades car leur système immunitaire est encore immature et que les sources de contamination sont très nombreuses dans les milieux d'accueil, surtout en période hivernale. Le milieu d'accueil peut être amené à prendre en charge un enfant malade durant les heures d'accueil dans les conditions suivantes :

- Dans le cas d'une maladie aigüe : lorsque l'enfant déclare les premiers symptômes durant sa journée d'accueil. Le milieu d'accueil n'est pas un service de garde d'enfants malades à domicile mais peut assurer la prise en charge initiale de l'enfant en attendant que le(s) parent(s) prennent le relais.
- À la suite d'une maladie aigüe : si l'état de santé de l'enfant lui permet de fréquenter le milieu d'accueil mais nécessite la poursuite d'un traitement prescrit par son médecin et que celui-ci peut être administré par le personnel du milieu d'accueil.

Si un traitement doit être administré à l'enfant pendant le temps d'accueil, le parent devra fournir une prescription médicale (ou une note signée dans le carnet de santé, datée et signée par le médecin) reprenant les éléments suivants : nom du médicament, la fréquence, le dosage et la durée du traitement.

L'enfant ne peut pas fréquenter le milieu d'accueil s'il présente des symptômes d'éviction ou une maladie répertoriée dans le tableau des maladies à éviction.

Le milieu d'accueil peut être amené à refuser l'accueil d'un enfant malade si les conditions citées ne sont pas remplies ou dans des circonstances exceptionnelles liées à une incapacité organisationnelle ou technique du milieu d'accueil à garantir le bien-être – et la sécurité – et de l'enfant malade – et des autres enfants.

¹ Biocide autorisé par le SPF Santé publique de type 4.

² Voir « Renouveler l'air quotidiennement » dans « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023, p. 38 et « Pourquoi et comment renouveler l'air d'un milieu d'accueil » dans « L'air de rien, Changeons d'air ! », ONE, 2016.

POUR RAPPEL, LES SYMPTÔMES D'ÉVICTON SONT³ :

L'altération de l'état général :

L'altération de l'état général chez l'enfant se traduit généralement par une modification du comportement (l'enfant ne joue plus/moins que d'habitude ou ne répond plus aux sollicitations, il est grognon, irritable), une fatigue apparente (l'enfant semble fatigué voire abattu), une diminution de l'appétit (l'enfant mange moins ou refuse de s'alimenter).

La fièvre dans les situations suivantes :

- La fièvre chez un enfant de moins de 3 mois.
- La fièvre qui persiste malgré administration de paracétamol.
- La fièvre associée à d'autres symptômes : vomissement(s), selle(s) liquide(s), éruption cutanée sans cause apparente, difficulté respiratoire.

Une difficulté respiratoire.

La **diarrhée** (dès la 3^{ème} selle liquide de la journée).

Les **vomissements** répétés ou un vomissement avec d'autres symptômes (selle(s) liquide(s), maux de tête...)

Ces symptômes justifient que le/les parents viennent chercher leur enfant dans les meilleurs délais car il ne peut pas rester dans le milieu d'accueil (pour son bien-être et celui de la collectivité).



Les maladies d'hiver sont là et affectent particulièrement les enfants. Elles se transmettent facilement lorsque les enfants sont confinés dans un espace mal ventilé mais leur propagation peut être endiguée par des gestes simples au quotidien comme le lavage des mains et l'aération des locaux.

Mélanie LESTERQUY,
Pôle Santé en collectivité 0-3 ans
Direction Santé

POUR ALLER + LOIN

→ Pour les crèches le guide « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2023.

→ Pour les accueillantes (m/f/x) : Fiches Santé, ONE, 2024.

³ Liste non exhaustive. Voir « Symptôme d'éviction » dans « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance », ONE, 2013, p. 56.

MILIEUX D'ACCUEIL ZÉRO PESTICIDE

ENVIRONNEMENT



Dans les lieux accueillant des publics vulnérables, dont les milieux d'accueil, l'utilisation de produits phytosanitaires, de types pesticides, fongicides, désherbants, antiparasites... est interdite depuis 2018 en Région wallonne¹ et 2014 en Région de Bruxelles-Capitale².

L'interdiction est effective non seulement dans les **espaces fréquentés par les enfants à l'intérieur et à l'extérieur** (cour extérieure, terrasse, jardin, balcon...) mais s'étend également sur une zone de **50 mètres** autour de ces espaces.

Le ou la responsable du milieu d'accueil, le Pouvoir organisateur et le personnel qui entretiennent l'espace extérieur ont la responsabilité du respect de cette réglementation ou de veiller à ce qu'elle soit respectée si l'entretien des espaces extérieurs est réalisé par des tiers (entreprises de parc et jardin, communes...) et ce, dans la limite foncière.

Les études démontrent des liens avérés entre expositions aux pesticides et effets négatifs sur la santé. Par exemple, ces substances peuvent perturber le développement de divers systèmes (nerveux, reproductif, hormonal et immunitaire) ou impacter le fonctionnement du système hormonal (perturbateur endocrinien). Les risques pour les enfants sont encore plus importants car les doses conduisant à l'apparition de symptômes sont plus faibles que pour un adulte.

Éviter les pesticides permet aussi de **préserver l'environnement et la biodiversité**. Certains de ces produits sont très toxiques pour la flore et la faune, notamment les abeilles, les organismes aquatiques, etc. De plus, ils persistent longtemps dans les sols et cours d'eau.

L'interdiction concerne aussi les produits vendus avec la mention « bio », « écologique », « naturel »... et les remèdes faits maison à base de vinaigre, de sel... qui peuvent également perturber l'équilibre du sol ou polluer la nappe phréatique.

Concrètement, cela veut dire que les milieux d'accueil sont amenés à gérer leurs espaces extérieurs selon le principe de **gestion différenciée³ et à éliminer mousses, mauvaises herbes... de manière mécanique et/ou thermique**.

Que dire des expositions dues aux champs voisins ? En Région wallonne, les agriculteurs sont tenus par la loi de prendre des mesures anti-dispersion pour éviter au maximum la propagation de pesticides dans le voisinage. L'une d'elles est l'« interdiction [pour l'exploitant dudit terrain] de pulvériser à moins de 50 mètres des bords de toute parcelle qui jouxte un site d'établissement (cours de récréation, écoles, internats, crèches et infrastructures d'accueil de l'enfance) durant les heures de fréquentation de celui-ci »⁴.

Héloïse PAPILLON,
Eco-conseillère

¹ [Arrêté du Gouvernement wallon du 11/07/2013 revu au 14/06/2018](#).

² [Ordonnance bruxelloise du 20/06/2013](#).

³ La gestion différenciée (GD) est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts, plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité. Le principe est d'appliquer à chaque espace le Mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... La gestion différenciée permet de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de pesticides.

⁴ Adalia - [www.adalia.be](#).

UNE QUESTION ?

BESOIN D'AIDE POUR CHANGER VOS PRATIQUES ?

- ✓ Région wallonne : asbl Adalia 2.0 : info@adalia.be
- ✓ Bruxelles : Bruxelles environnement, facilitateur nature : nature@environnement.brussels

Une formation ou un accompagnement pour apprendre à entretenir son espace extérieur sans pesticide entre dans le subside Acte pour les milieux d'accueil éligibles (informations et conditions : Pro. ONE, onglet Acte-Accueil en transition écologique). peut concerner aussi bien les professionnels que les familles dont les enfants sont accueillis. Une fois les zones délimitées, il est dès lors important de communiquer envers les uns et les autres.



POUR ALLER + LOIN

- [Le Guide Accueil Nature](#), réalisé en collaboration entre l'ONE et Bruxelles-Environnement présente des expériences de milieux d'accueil ainsi que des conseils techniques. Version papier sur demande à cellule.eco-conseil@one.be.
- Site Internet ONE : [page Objectif zéro pesticide](#).



ACCUEIL EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

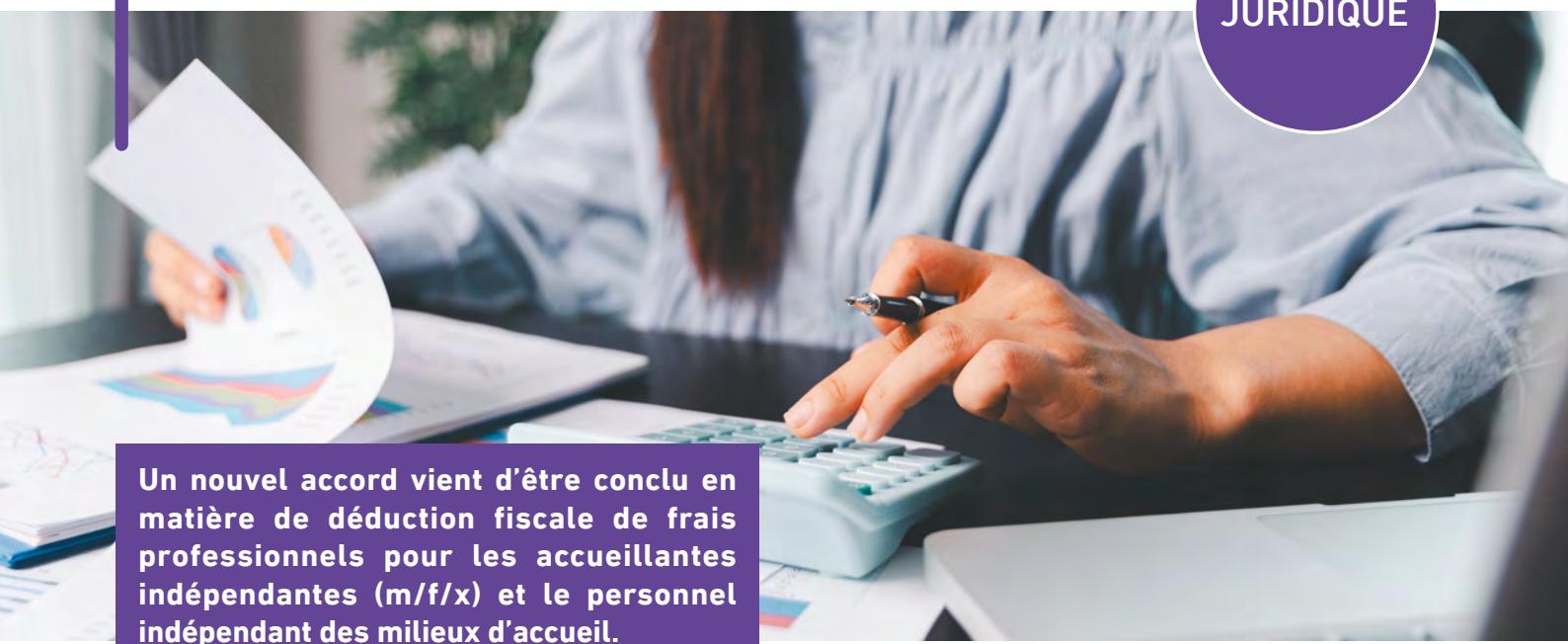
LE NOUVEAU GUIDE D'UTILISATION DISPONIBLE



Retrouvez-le à tout moment dans l'espace « Documentation » de Pro.ONE !

DÉDUCTION DES FRAIS PROFESSIONNELS : DU NOUVEAU POUR LES INDÉPENDANTS

JURIDIQUE



Un nouvel accord vient d'être conclu en matière de déduction fiscale de frais professionnels pour les accueillantes indépendantes (m/f/x) et le personnel indépendant des milieux d'accueil.

Ce nouvel accord conclu avec les fédérations professionnelles qui représentent les milieux d'accueil d'enfants autorisés sous statut indépendant prévoit l'augmentation du montant des forfaits (global ou limité) pour les 5 prochaines années du 01.01.2025 (revenus de 2025 – exercice d'imposition 2026) jusqu'au 31.12.2029 (revenus de 2029 - exercice d'imposition 2030).

L'application des forfaits de frais n'est **pas obligatoire**. Les contribuables concernés peuvent toujours justifier leurs frais professionnels réels.

Si le choix se porte sur l'application d'un des forfaits, voici les informations utiles.

TRAVAILLEURS CONCERNÉS

Personne physique titulaire de l'autorisation, travaillant sous le statut d'indépendant.

Ne sont pas visés : les ASBL, les sociétés, les pouvoirs publics, les accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s attaché(e)s à un Service d'accueil d'enfants.

NB : Les accueillantes d'enfants indépendantes travaillant pour une personne morale peuvent déduire leurs frais professionnels réels ou un des forfaits mentionnés ci-dessous.

CONDITIONS

Les forfaits de frais concernés s'appliquent par enfant présent.

Les frais d'un même enfant durant une même période de garde (jour ou demi-jour) ne peuvent être déduits qu'une seule fois et par un(e) seul(e) accueillant(e).

Les deux forfaits ne peuvent être utilisés au cours de la même année d'imposition. Il est donc possible de changer de forfait l'année suivante.

DURÉE

Les forfaits sont augmentés de 1€ chaque année pendant 5 ans jusqu'au 31/12/2029.

MONTANT DU FORFAIT

FORFAIT GLOBAL

28 euros par enfant et par jour d'accueil

FRAIS COUVERTS PAR LE FORFAIT

Comprend tous les frais professionnels hormis les cotisations sociales.

Pour chaque indépendant, le montant maximum déductible du forfait pour frais global est limité au montant reçu pour l'accueil des enfants.

! Aucun autre frais déductible

FORFAIT LIMITÉ

11 euros par enfant et par jour d'accueil

Comprend les frais suivants :

- nourriture ;
- produits de nettoyage et lessive (pas les appareils électriques !) ;
- produits de soins (pommade, savon...) et produits pharmaceutiques (pharmacie de base) ;
- textile (vêtements professionnels, draps, serviettes, gants de toilette, bavoirs...) ;
- petit matériel de cuisine (casseroles, couverts, assiettes...) ; (pas les petits appareils électriques) ;
- petits jouets (pas les grands jouets comme par exemple les jeux d'extérieur comme un toboggan...) ;
- petit matériel de bureau (papier, timbres-poste, enveloppes) ;
- frais de représentation (les petites attentions pour les enfants/parents/grands-parents) ;
- petit matériel de bricolage et décoration de toute sorte.

! Tous les autres frais réels

(amortissements, chauffage, eau, électricité, loyers...), hormis les cotisations sociales, doivent être justifiés par des documents probants.

Laurence GILSOUL,
Conseillère Petite Enfance à la Direction
de la Coordination Accueil

POUR ALLER + LOIN :

→ SPF Finances Contact
center 02 572 57 57
www.minfin.fgov.be
ou votre service de taxation.

Vous pouvez également vous renseigner auprès de votre fédération.

9 QUESTIONS-RÉPONSES SUR LES VOLONTAIRES

JURIDIQUE



La présence de volontaires dans les milieux d'accueil implique des modalités juridiques et un accompagnement psychopédagogique spécifiques.

Qu'est-ce qu'un volontaire ?

Selon la Loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires, le volontaire (m/f/x) est « une personne qui exerce une activité sans rétribution, ni obligation, au profit d'autres personnes ou de la collectivité et en dehors d'un contexte normal de travail dans une organisation ».

En milieu d'accueil de la petite enfance, le volontaire (dit aussi bénévole) intervient dans le cadre d'activités spécifiques et ponctuelles. Il s'agit d'un engagement libre et gratuit.



« L'activité est exercée en dehors d'un contrat de travail. Une personne ne peut pas être occupée à la fois comme travailleur rémunéré et comme volontaire pour une même tâche auprès d'un même employeur. Le bénévolat ne peut pas servir à éviter de payer des heures supplémentaires. »¹

Dans quels milieux d'accueil le volontaire peut-il être présent ?

Le volontariat peut avoir lieu dans une organisation gérée par une personne morale, sans but lucratif, de droit public ou privé. Ceci implique que seule une crèche organisée en personne morale sans but lucratif peut établir une

convention de volontariat. Par conséquent, les milieux d'accueil travaillant sous statut de personne physique (indépendant) ou en SRL ne peuvent établir ce type de convention. Par contre, ils peuvent collaborer avec une organisation qui répond aux conditions susmentionnées.

Que peut faire un volontaire ?

Le volontaire soutient l'organisation du milieu d'accueil, par exemple, en aménageant les espaces extérieurs, en aidant en cuisine, en secondant le milieu d'accueil dans des tâches administratives ou logistiques... Il peut également organiser, participer à une activité spécifique, comme le soutien à l'éveil culturel (lecture de livres, éveil musical, promenade avec un professionnel...). Le volontaire n'intervient pas dans la prise en charge directe des enfants. Il agit sous la responsabilité du milieu d'accueil ; sa présence est encadrée par les professionnels.

Est-il comptabilisé dans la norme d'encadrement ?

Non, un volontaire ne peut en aucun cas être assimilé à du personnel d'accueil des enfants, à du personnel d'encadrement psychomédicosocial ou de direction. En effet, le personnel d'un milieu d'accueil doit obligatoirement être : statutaire ou sous contrat de travail ou sous convention d'indépendant (conforme au titre XIII de la loi-programme du 27 décembre 2006) ou encore sous convention de stage de longue durée, sous conditions².

¹ « Qu'est-ce qu'un volontaire ? », site de la Plateforme francophone du volontariat, www.levolontariat.be.

² Cf. Art. 15 de l'Arrêté du 2 mai 2019 du Gouvernement de la Communauté française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des Services d'accueil d'enfants et des (co) accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s.

Quels sont les documents administratifs utiles ?

L'accueil de volontaires en milieu d'accueil répond aux exigences similaires à celles des personnes en contact régulier avec les enfants accueillis³ afin d'assurer leur bien-être. Le Pouvoir organisateur ou sa direction doit s'assurer de la conformité des documents⁴ suivants :

- la conformité du casier judiciaire de l'intéressé, exempt de toute condamnation ou mesure d'internement pour fait de mœurs ou de violence à l'égard de mineurs (document datant de moins de 6 mois) ;
- sa bonne santé physique et psychique (document datant de moins de 3 mois) ;
- son immunité contre la rubéole (pour les femmes de 15 à 50 ans).

Il est recommandé de rédiger une **convention de volontariat** signée par l'intéressé et le Pouvoir organisateur du milieu d'accueil ou son délégué. Elle peut reprendre la nature de l'activité du volontaire, l'horaire et la fréquence, les droits et obligations de chacun, de même que les modalités de la fin de la convention, les assurances, le remboursement des frais ainsi que toute autre information utile.

Ces documents doivent être présents dans le milieu d'accueil et consultables sur demande de l'ONE.



Quelles informations partager ?

Le milieu d'accueil se doit d'informer le volontaire au minimum sur :

- Le but désintéressé de l'activité ;
- Le statut juridique de l'organisation ;
- Les contrats d'assurances en responsabilité civile, professionnelle et dommages corporels qu'il a conclus.⁵ Le milieu d'accueil vérifie auprès de son assureur si l'activité du volontaire y est bien couverte ;
- La couverture possible d'autres risques liés au volontariat ;
- Le versement éventuel d'une indemnité ;
- Son devoir de discrétion ou le respect du secret professionnel.

Par ailleurs, la direction veille à donner des explications contextuelles du fonctionnement journalier du milieu d'accueil qui peuvent soutenir l'activité du volontaire. De même, le volontaire sera invité à prendre connaissance des documents mis à sa disposition, tels que l'organigramme de l'équipe, le projet d'accueil, ... et à respecter l'organisation et les règles de fonctionnement du milieu d'accueil.

³ Cf. Art. 1^{er} 11[°] du Décret du 21 février 2019 visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française et l'article 13 de l'Arrêté du 2 mai 2019 précité.

⁴ Cf. Art. 34 f de l'Arrêté du 2 mai 2019 précité.

⁵ Conformément à l'Art.30 de l'arrêté du 2 mai 2019 précité.

Le milieu d'accueil doit-il rémunérer le volontaire ?

Le volontaire peut recevoir des défraiements (remboursement des frais liés à l'activité effectuée). Le Pouvoir organisateur du milieu d'accueil peut déterminer des frais forfaitaires ou rembourser le volontaire sur base de ses frais réels, plafonnés et à justifier. Si les frais sont relatifs à des déplacements de maximum 2.000 km par an, ils peuvent être cumulés (forfaitaires et réels). Par contre, le volontaire ne peut pas être rémunéré par un salaire.

Le devoir de discrétion ou le secret professionnel s'applique-t-il au volontaire ?

Oui, le volontaire est tenu de ne divulguer aucune information personnelle et privée qu'il pourrait entendre, lire, connaître lors de l'exercice d'une activité en milieu d'accueil. Il s'agit de respecter l'obligation de discrétion ou de secret professionnel selon la fonction, conformément à ce qui est prévu par l'article 458 du Code Pénal.

Cependant, dans l'intérêt des enfants accueillis, des informations sensibles pourraient être partagées. Par exemple, si le volontaire observe des faits qui portent atteinte à la santé physique ou psychique d'un ou de plusieurs enfants, il est invité à les communiquer en premier lieu à la direction ou au Pouvoir organisateur du milieu d'accueil, voire à l'ONE.

Qui engage sa responsabilité en cas d'incident ?

Le Pouvoir organisateur du milieu d'accueil assure sa propre responsabilité civile afin de couvrir les dommages que le volontaire peut occasionner à un tiers, notamment aux enfants. Par ailleurs, si le volontaire commet une faute grave ou intentionnelle, il pourrait également être reconnu responsable de ses actes.

Notons que le volontaire n'est pas soumis au Code du bien-être au travail. En effet, il n'existe pas de relation d'autorité avec le pouvoir organisateur du milieu d'accueil. Cependant, il peut être exposé aux mêmes risques que les membres du personnel. Par conséquent, il doit être informé des mesures préventives prises pour limiter les risques dans le lieu d'accueil.

Le volontaire doit, quant à lui, prendre soin de sa sécurité et de sa santé, ainsi que de celles des autres personnes. Il est amené à utiliser correctement le matériel mis à sa disposition et signaler les situations qui représentent un danger.

POUR EN SAVOIR

- La plateforme francophone du volontariat, dont : www.levolontariat.be > la loi relative aux droits des volontaires et l'outil « Quelles règles s'appliquent aux volontaires ? Secret professionnel et devoir de discrétion », 2024.
- SPF Finances > Bénévoles.

Laurence MARCHAL,

Responsable de la Direction psychopédagogique

Brigitte MARCHAND,

Responsable de la Direction de la Coordination Accueil

« MON EQUIPE », UN OUTIL AUX 1000 USAGES...

Mon Équipe

Bienvenue dans *Mon Équipe*. Cet espace vous permet d'encoder et de gérer tout votre personnel actif dans les différents secteurs agréés ou reconnus par l'ONE. Cette gestion comprend les relations de travail (contrats, conventions de volontariat) et les qualifications des encadrants.

INFOS DU SECTEUR

Accessible via le portail pro.one.be, l'application *Mon Équipe* permet, depuis 2021, d'encoder à un seul endroit, toutes les données du personnel, nécessaires à l'autorisation, aux subsides, aux accords du non-marchand et autres politiques publiques. Retour d'expérience sur l'application.

L'application est fonctionnelle pour toutes les structures autorisées, agréées, subventionnées, reconnues ou organisées des secteurs suivants :

- Les crèches
- Les Services d'Accueil d'Enfants (SAE)
- Les Services d'Accueil d'Enfants Malades à Domicile (SAEMD)
- Les Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance (SASPE)

Et aussi, les Centres de Vacances (CDV), les Partenariats Automne-Détente (PAD), les Écoles de Devoirs (EDD), l'Accueil Extrascolaire de type 1 et 2 (AES 1 et AES2), les équipes SOS-Enfants, les Services de la Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE).

Pourquoi encoder dans *Mon Équipe* ?

Le décret du 17 Avril 2024 (qui remplace le décret du 19 octobre 2007) relatif au cadastre de l'emploi non-marchand¹ en Communauté française impose à l'ONE de

récolter les données nécessaires pour évaluer la quantité et la qualité des emplois dans nos secteurs. Une partie de ces données est aussi nécessaire aux conditions de maintien de l'autorisation (fonctions, temps de travail...)² et des subsides (aides à l'emploi, type de contrats...). L'application *Mon Équipe* centralise la récolte et permet ensuite l'utilisation pour ces différents traitements, afin de ne pas devoir réencoder plusieurs fois les mêmes données. L'encodage des travailleurs dans l'application *Mon Équipe* est obligatoire. Il s'inscrit dans le cadre de l'article 7/5 du Décret "Qualité et Accessibilité"³ qui permet à l'ONE de récolter et traiter certaines données à caractère personnel. La FAQ (foire aux questions) de *Mon Équipe* précise les échéances d'application pour chaque secteur.

Pour chaque Pouvoir organisateur, cela permet aussi de disposer d'une vision claire et instantanée des travailleurs, de leurs absences et des documents administratifs les concernant. Cela peut également faciliter les interactions avec les services de l'ONE.

ET LA SUITE ?

Les retours de terrain comme celui de Madame Stas (voir page suivante) sont essentiels pour faire évoluer *Mon Équipe* en phase avec vos réalités quotidiennes. Chaque suggestion, chaque expérience partagée alimente notre feuille de route d'amélioration continue. Nous développons continuellement l'outil pour simplifier votre utilisation. Ces évolutions vous seront présentées en détails, au fur et à mesure, via la newsletter Pro.Dige.

DITES-NOUS EN +

→ Quelques minutes suffisent pour nous aider à améliorer l'application :

Êtes-vous partant(e) ?

Scannez ce code QR pour répondre à un sondage :



Lewis BONYOME,

Gestionnaire digitalisation et projets à la Direction Appui et Conseil

Et Alixe LECLERCQ,

Collaboratrice de l'Administratrice Générale de l'ONE, Responsable de l'application *Mon Équipe*

¹ Le secteur non-marchand comprend tous les secteurs de l'ONE. Le décret définit le secteur non-marchand indépendamment du type de Pouvoir Organisateur (asbl, pouvoir public, SRL, personne physique, etc).

² Art. 55 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s.

³ Décret du 21 février 2019 visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française.

RETOUR DE TERRAIN SUR « MON ÉQUIPE »

INTERVIEW

INFOS
DU SECTEUR

Comment percevez-vous l'utilité du logiciel *Mon Équipe* dans votre travail quotidien au sein de votre structure d'accueil ?

« *Mon Équipe* nous fait vraiment gagner du temps, surtout si on compare avec la période où tout se faisait encore sur papier. C'est un outil qui permet d'avoir une vision en temps réel de l'équipe et de tenir les données à jour en continu. Il est assez simple d'accès et, en tant que directrice, je trouve qu'il centralise des informations essentielles, comme les échéances des extraits de casier judiciaire. Ça évite de devoir jongler avec des tableaux Excel à côté pour suivre ce genre de données. »

Le logiciel est-il, selon vous, suffisamment intuitif et facile à utiliser, quels que soient les niveaux de compétences numériques ?

« Au début, ce n'était pas évident. L'outil n'était pas encore très intuitif et comme il n'y avait pas encore de vadémécum, on devait souvent chercher les réponses par soi-même ou contacter le helpdesk. Les remplacements, en particulier, n'étaient pas simples à gérer au départ. Mais avec le temps et l'usage régulier, ça devient plus facile. »

Le helpdesk est aussi très réactif et l'ONE a pris en compte les retours des utilisateurs pour améliorer la prise en main de *Mon Équipe*. C'est vraiment en l'utilisant au quotidien que j'ai pu m'approprier l'outil. »

Le logiciel facilite-t-il la communication et les échanges d'informations entre votre structure et l'administration ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

« Oui, il y a une vraie amélioration. Avant, il y avait souvent des écarts entre ce qu'on déclarait et ce qu'on recevait comme subsides. *Mon Équipe* permet de voir exactement la même chose que l'agent en face, donc ça clarifie beaucoup les choses, surtout pour les calculs de subsides. Il y a moins d'erreurs et les échanges avec l'agent "subsides" sont devenus beaucoup plus simples. »

Pensez-vous que *Mon Équipe* prend suffisamment en compte les spécificités et les contraintes du terrain, notamment en cas d'absences imprévues ou de changements d'équipe fréquents ?

« Oui, les déclarations peuvent se faire rapidement, ce qui permet un suivi presque en temps réel, sans devoir attendre la fin du trimestre. Cependant, selon le PO, certains motifs

d'absence ne veulent pas dire exactement la même chose — par exemple, "congé de circonstance" peut varier d'un PO à l'autre. »

« En cas de changement dans l'équipe, on a une bonne visibilité, que ce soit pour les personnes présentes ou celles qui sont parties. C'est vraiment devenu un outil de gestion du personnel à part entière. »

Avez-vous des préoccupations concernant la confidentialité ou la sécurité des données personnelles que vous encodez dans le logiciel ?

« Non, aucune inquiétude particulière tant que chacun fait correctement son travail. L'équipe n'a jamais soulevé de questions à ce sujet. »

Rencontrez-vous des difficultés techniques ou organisationnelles spécifiques lors de l'utilisation de *Mon Équipe* ? Si oui, lesquelles ?

« Non, aucune inquiétude particulière tant que chacun fait correctement son travail. L'équipe n'a jamais soulevé de questions à ce sujet. »

Quelles améliorations souhaiteriez-vous apporter à ce logiciel pour qu'il réponde mieux aux besoins du secteur et de votre équipe au quotidien ?

« Pour un usage quotidien, l'outil fonctionne très bien. Ce qui pourrait être utile, ce serait de recevoir une alerte quelques jours avant l'expiration d'un document (extrait de casier judiciaire, etc.), ça aiderait à rester à jour. Une vue d'ensemble de toute l'équipe à l'écran serait aussi pratique, au lieu de devoir aller chercher les infos pour chaque personne. Par exemple, avoir directement les données comme les ETP, les débuts de contrat, les subsides, l'ancienneté... Ce serait idéal pour mieux suivre l'évolution du personnel. J'utilise souvent la synthèse des équivalents temps plein comme repère pour détecter d'éventuels oubliés, comme un congé mal encodé. Globalement, je suis satisfaite des solutions digitales proposées par l'ONE, notamment via Pro.ONE. L'usage de l'API⁴ entre mon logiciel de gestion du personnel et Pro.ONE pour gérer les présences et la facturation est très utile. »

Madame STAS,
Directrice de la crèche « La Fée Clochette »
à Fauvillers, province de Luxembourg

⁴ Une API, ou interface de programmation d'application, est un ensemble de règles et de spécifications qui permettent à différents logiciels de communiquer et d'échanger des données.

FACILITER LA GESTION ADMINISTRATIVE AVEC LE LOGICIEL EMMA



The screenshot displays the Emma software interface. At the top, a list of staff members (Thomas Verton, Nathalie Tepper, Raphaël Dumont, Angela Capri, and another Angela Capri) is shown with their shifts: Matin/Après-midi. Below this is the 'Agenda' section for September 2023, showing the number of caregivers for each shift (Matin and Après-midi) for days 16, 17, 18, 19, and 20. The 'Encode des présences' (Encode absences) section shows the status (Absent or Present) for children in groups 'Les Bleuets', 'Les Coquelicots', and 'Les Marguerites' on September 18th. The right side of the interface shows a detailed child profile for 'Dimitri Rockwell' with information like group (Les Bleuets), age (6-12 months), entry date (10 September 2023), and address (48 rue de la Villette, 1050 Ixelles, Belgique).

Gérer un milieu d'accueil est complexe et requiert une organisation méticuleuse et une gestion efficace des données liées aux enfants, au personnel et aux finances. Dans ce contexte, un nouveau logiciel a été développé par l'ONE, en collaboration avec plusieurs acteurs de terrain. Le logiciel EMMA est accessible gratuitement, via la plateforme PRO.ONE.

Emma permet actuellement les fonctionnalités suivantes, tant pour les crèches que les Services d'accueil d'enfants et les accueillantes d'enfants indépendantes (m/f/x) :

- La gestion administrative des dossiers des enfants ;
- L'encodage des présences des enfants ;
- L'encodage de la tarification ;
- La production et la gestion de factures ;
- L'encodage des horaires du personnel ;
- La gestion des groupes et de regroupements ;
- La gestion des inscriptions, de la pré-demande à l'inscription effective ;
- L'édition des attestations fiscales.

L'accès à la configuration de votre compte est disponible à partir du portail Pro.ONE.

Une fois la configuration effectuée, vous accéderez directement à votre espace Emma, via emma.one.be.

Comment configurer Emma ?

1. Se connecter à Pro.ONE avec le profil administrateur PO et via une authentification forte ItsMe ou eID.
2. Cliquer sur « Logiciel Emma ».
3. Cliquer sur « Créer mon espace ».

Pour toute demande de support, veuillez contacter le Helpdesk au 02 542 14 45 (du lundi au vendredi de 9h à 16h) ou via emma@one.be.

À aucun moment, l'ONE n'a accès à vos contenus et ceci dans le cadre de la protection des données à caractère personnel et du respect du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Pierre-Yves QUINET,
Conseiller, Direction Appui et Conseil

POUR EN SAVOIR +

→ Rendez-vous sur
www.pro.one.be/news
ou scannez
le QR Code
ci-contre.



UN JOUR DE MENU SANS VIANDE, VOLAILLE, POISSON OU ŒUF

RECETTES

Dans le cadre d'une alimentation équilibrée et plus durable, il est recommandé aux milieux d'accueil de proposer un dîner sans viande, volaille, poisson ou œuf (VVPO) une fois par semaine et ce, dès la diversification alimentaire.

Cette recommandation permet aux enfants de découvrir de nouvelles associations d'aliments, de stimuler leur curiosité gustative, tout en préservant leur équilibre nutritionnel. De plus, c'est bon pour les bébés et pour la planète !

Ce type de repas, composé de légumes, de féculents et de matières grasses, suffit amplement pour répondre aux besoins des tout-petits et encourage la mastication lorsque les textures sont bien choisies.



QUINOA AUX CAROTTES, PETITS POIS ET MENTHE DOUCE



Âge : Dès la diversification (texture à adapter).

Temps de préparation : 20 minutes | **Temps de cuisson :** 15 minutes

Ingrediénts : Pour 1 enfant

40 g de quinoa cru | 1 grosse carotte (env. 120 g) | 2 cuillères à soupe de petits pois (environ 40 g, frais ou surgelés) | Quelques feuilles de menthe (ou une pincée de menthe séchée) | 1 pincée de cumin doux | 1 petite gousse d'ail | 2 à 3 cuillères à café d'huile de colza, en fonction de l'âge de l'enfant

PRÉPARATION :

1. Rincer soigneusement le quinoa sous l'eau froide. Le cuire dans deux fois son volume d'eau jusqu'à absorption (environ 15 min).
2. Éplucher, laver et couper la carotte en petits dés. Cuire à la vapeur avec les petits pois jusqu'à ce qu'ils soient tendres.
3. Éplucher l'ail, le hacher très finement et l'ajouter en fin de cuisson des légumes.
4. Laver soigneusement la menthe, puis la ciseler très finement.
5. Mélanger le quinoa, les légumes cuits, la menthe et le cumin pour obtenir un repas homogène.



ASTUCE :

Afin d'obtenir une texture grumeleuse fine à proposer dès 6 mois, mixer les légumes assaisonnés ajoutez-y le quinoa non mixé.

À partir de 12 mois, proposer le plat en morceaux tendres.

Note

Les deux premières recettes (quinoa et boulgour) peuvent être proposées en finger food, une approche qui favorise l'autonomie des tout-petits au moment des repas. Dans ce cas, les légumes seront coupés en morceaux adaptés à la prise en main (bâtonnets, demi-rondelles épaisses, etc.), tandis que les féculents pourront être proposés à la cuillère pour faciliter la prise en bouche.

Cette présentation permet à l'enfant d'explorer différentes textures, tout en s'adaptant à ses capacités de mastication et à sa motricité fine.



BOULGOUR AUX COURGETTES, FENOUIL ET BASILIC

Âge : Dès la diversification (texture à adapter).

Préparation : 15 minutes

Cuisson : 15 minute

Ingédients : Pour 1 enfant

40 g de boulgour fin ou moyen cru | 1/2 courgette (env. 80 g) | 1 morceau de fenouil (env. 70 g) | 2-3 feuilles de basilic frais | 1 pincée de curcuma doux | 2 à 3 cuillères à café d'huile de colza, en fonction de l'âge de l'enfant

PRÉPARATION :

1. Porter de l'eau à ébullition dans une casserole. Y plonger le boulgour et laisser cuire environ 10 à 15 minutes (voir la durée indiquée sur l'emballage), puis égoutter.
2. Laver soigneusement la courgette et le fenouil. Les couper en petits dés.
3. Cuire les légumes à la vapeur ou à l'étouffée jusqu'à ce qu'ils soient fondants.
4. Laver les feuilles de basilic et les ciseler finement.
5. Mélanger les légumes cuits au boulgour, le basilic et le curcuma.
6. Adapter la texture selon l'enfant. À partir de 12 mois, les morceaux doivent être bien tendres pour favoriser la mastication.



ASTUCE :

Le fenouil apporte une légère note anisée qui change tout ! Très doux une fois cuit, il est plutôt bien accepté par les enfants.



RIZ À LA BETTERAVE, ÉPINARDS ET AU THYM

Âge : Dès la diversification (texture à adapter).

Temps de préparation : 20 minutes | **Temps de cuisson :** 20 minutes

Ingédients : Pour 1 enfant

40 g de riz basmati ou jasmin cru | 1 betterave cuite moyenne (environ 100-120 g) | 50 g d'épinards surgelés | 1 pincée de paprika doux | 1 pincée de thym doux (séché ou frais) | 2 à 3 cuillères à café d'huile de colza, en fonction de l'âge de l'enfant

PRÉPARATION :

1. Rincer le riz sous l'eau froide jusqu'à ce que l'eau de rinçage soit transparente. Le cuire dans un grand volume d'eau bouillante pendant environ 20 minutes, jusqu'à ce qu'il soit bien fondant. Égoutter.
2. Faire fondre les épinards surgelés quelques minutes à la vapeur ou à la poêle.
3. Couper la betterave en petits cubes ou la râper très finement.
4. Mélanger le riz, les épinards, la betterave, le paprika et le thym. Bien homogénéiser ou écraser selon la capacité de mastication.



ASTUCE :



La betterave colore tout en rose (y compris les urines et les selles) !

Une super idée pour attiser la curiosité des petits mangeurs.

Note

En milieu d'accueil, le riz est à proposer maximum 1 fois par semaine, en raison de sa teneur élevée en arsenic inorganique¹. Le riz reste malgré tout un féculent à inclure dans les menus de temps en temps, pour contribuer à la variété des goûts et des textures.

POUR LES TROIS RECETTES

- Les âges proposés sont indicatifs, il reste essentiel de s'adapter à la capacité masticatoire de chaque enfant.
- Avant la consommation, veiller à bien ajouter la matière grasse dans l'assiette de l'enfant.
- À partir d'un an, séparer le légume du féculent dans l'assiette pour l'apprentissage gustatif.

¹ Flash Accueil 36, « Le riz et l'arsenic, pas de panique ! », p.30, ONE, 2019.

Meryem KOYLU,

Étudiante en diététique à l'Institut Paul Lambin

Cleo ROTUNNO,

Diététicienne, Direction Santé



OFFICE DE LA NAISSANCE
ET DE L'ENFANCE

SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX

